

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISANT

Tous les VENDREDIS

# Le Clairon

PUBLIÉ PAR

L'Imprimerie Yamada

INCORPORÉE.

## BUDGET DES PLUS DEMOCRATIQUES

M. P.-A. Séguin, député libéral de l'Assomption, prononçait le 30 avril dernier, un magnifique discours sur le budget le plus démocratique que nous ayons eu depuis plusieurs années, celui présenté cette année par M. Robb, ministre des finances. Nos lecteurs puiseront dans ses remarques judicieuses de précieux renseignements concernant la réduction des droits sur les automobiles et sur les raisons optimistes qu'entretiennent à bon droit les habitants de ce Dominion en face d'un budget à la hauteur de notre prospérité économique.

"Monsieur l'Orateur, je n'ai pas l'intention de prendre beaucoup du temps de cette honorable Chambre, mais je sens de mon devoir d'exprimer ici toute la satisfaction que les électeurs du beau et grand comté de l'Assomption-Montcalm éprouvent à la suite du discours du budget prononcé dernièrement par l'honorable ministre des Finances. D'un bout à l'autre du pays d'ailleurs, depuis l'exposé budgétaire, de nombreuses marques non équivoques d'approbation sont venues justifier le Gouvernement de l'attitude qu'il a prise. Le discours du budget donne bien la note caractéristique de la politique libérale qui sait reconnaître les besoins du peuple et qui sait aussi soumettre, malgré les protestations intéressées d'un groupe de financiers et de manufacturiers, une législation sage, prévoyante et soucieuse de protéger les intérêts de la masse des citoyens de ce pays.

Les points les plus caractéristiques qui ressortent de l'exposé budgétaire sont les suivants. Surplus de \$55,000,000. ; réduction de la dette, \$22,353,000. ; revenus estimés à \$376,800,000., pour l'année 1925-26 ; diminution des impôts estimés à environ \$25,000,000. ; réduction substantielle de l'impôt sur le revenu dégageant particulièrement les petits salariés et les chefs de grandes familles ; abolition de la taxe sur les reçus ; réduction et nouvelle exemption de la taxe de vente ; réduction du tarif sur les automobiles ; compensations conditionnelles accordées sur les matières premières pour la fabrication des automobiles ; réduction à 2 sous pour l'affranchissement sur les lettres ; balance de commerce en notre faveur de plus de \$404,695,000., la plus forte depuis la période d'après-guerre ; tarif préférentiel britannique, s'appliquant aux marchandises transportées au pays directement sans transbordement.

Voici, je crois, un des budgets les plus démocratiques que nous ayons eus au Canada depuis nombre d'années, si toutefois nous pouvons trouver un exemple semblable dans l'histoire fiscale de notre pays depuis la Confédération.

Le gouvernement actuel, par la bouche de son ministre des Finances, a défini d'une façon claire et précise la politique qu'il entend suivre, pour alléger autant que possible les fardeaux du peuple tout en pourvoyant à des revenus suffisants pour boucler le budget et faire face aux obligations nationales. Le gouvernement d'aujourd'hui suit religieusement les grandes lignes de la politique libérale qui ont été tracées par le très honorable sir Wilfrid Laurier. Toujours anxieux de donner pleine et entière justice à toutes les provinces et d'accorder le maximum de privilèges que peut permettre la position exceptionnelle de notre pays, le Gouvernement s'est efforcé de donner à tous les groupes et à toutes les parties du pays, ainsi qu'à toutes les classes, la plus grande mesure possible de faveurs.

Le but ultime que s'est tracé le Gouvernement, en autant que la situation faite par la guerre puisse le permettre, a été de travailler constamment à l'abaissement du coût de la vie par une réduction des droits de douane partout où l'on pouvait les réduire, sans mettre en péril l'existence d'industries essentielles à l'armature économique de notre pays. Il a aussi tenté des efforts pour faire décroître le coût de la fabrication dans les industries fondamentales en permettant l'entrée plus libre des matières premières nécessaires à ces industries. Ça été le souci du Gouvernement de contribuer autant que possible dans la réduction du coût de la vie ; c'est pour cela que les droits ont été abaissés d'une façon aussi sensible sur une foule d'articles qui ne sont pas produits au pays, de même que sur certains fruits tropicaux, le gingembre, les épices, le sucre de canne, les éponges ; ce qui permettra au peuple canadien de réaliser une diminution dans les dépenses domestiques de plusieurs milliers de piastres par année.

Monsieur l'Orateur, la réduction notable des droits sur les automobiles évaluées à \$1,200,00 ou moins, est encore une preuve que le Gouvernement tient à soulager le peuple. L'industrie de l'automobile au Canada, s'il faut en croire les rapports qui ont été publiés depuis quelques temps par la plupart des journaux financiers, a réalisé de substantiels bénéfices. Il n'était donc que juste de faire une réduction des droits sur les automobiles afin d'en diminuer le coût pour le consommateur canadien. L'automobile est devenu aujourd'hui un accessoire absolument indispensable dans la vie commerciale et sociale du peuple et aujourd'hui, la classe agricole elle-même est peut-être celle appelée à bénéficier davantage de la réduction de ces droits.

La réduction des droits sur le fer-blanc qui n'est pas produit dans notre pays permettra la fabrication des boîtes de conserves à meilleur marché et diminuera d'autant le coût de la vie. C'est encore là une des sollicitudes du gouvernement canadien pour le bien-être du peuple et pour le soulager des fardeaux que la guerre a accumulés sur ses épaules.

Monsieur l'Orateur, l'abolition de la taxe sur les reçus, la diminution de l'impôt sur le revenu et de la taxe de vente dans certains cas, sont autant de mesures que le public accueille avec plaisir.

On a essayé, en certains quartiers, de créer un soulèvement des ouvriers dans l'automobile. L'annonce intempestive de la fermeture

des usines de la General Motors, à Oshawa, a certainement créé une sensation, mais la reconsidération de cette décision qui avait été prise dans le seul but de nuire au Gouvernement a produit un effet contraire et a démontré la mauvaise foi des protectionnistes. Il ne faut pas oublier que l'industrie automobile dans notre pays ne consiste généralement qu'en des succursales de manufactures américaines qui contrôlent le marché sans autre concurrence que celle qui peut exister entre elles. Il ne faut pas oublier non plus que la plupart de ces succursales n'ont été établies dans notre pays que pour profiter du tarif britannique préférentiel et leur permettre de faire des profits plus considérables dans le commerce d'exportation. On se rappelle que l'an dernier, lors de la réduction des droits sur les instruments aratoires, les mêmes protestations, les mêmes prédictions de malheur ont été faites par les mêmes prophètes toriques. Et, cependant, les manufactures de machines agricoles ont continué de prospérer et quelques-unes d'entre elles ont même augmenté, en dépit de cette réduction des droits, la marge de leurs profits.

Monsieur l'Orateur, l'année dernière comme aujourd'hui, on nous avait laissé entrevoir que les industries fermeraient leurs portes, qu'un grand nombre d'ouvriers seraient jetés sur le pavé, que l'exode des nôtres de l'autre côté de la ligne quarante-cinquième s'accroîtrait d'une façon encore plus alarmante. Qu'en est-il advenu de ces prédictions de malheur ?

Les fabricants d'automobiles ont réalisé des millions de profits, grâce au haut tarif protecteur et au tarif préférentiel. Est-il raisonnable que cette classe d'industriels, en grande partie composée d'Américains, continue ainsi à s'enrichir d'une façon aussi scandaleuse aux dépens du peuple canadien ? Est-il raisonnable que la marge entre les prix de ventes aux Etats-Unis et au Canada n'existe que grâce au haut tarif qui a permis jusqu'ici aux fabricants canadiens d'exiger des prix exorbitants pour leur produits ? La différence dans ces prix ne s'applique pas seulement sur les automobiles de promenade, elle existe également et surtout sur les tracteurs et sur les camions. A cause de ce tarif élevé le cultivateur canadien se trouvait dans une position inférieure à son collègue américain. Il en était de même pour l'industriel, le commerçant, l'entrepreneur qui se servaient de camions automobiles.

Monsieur l'Orateur, la réduction de l'impôt sur le revenu et le changement dans son application, reçoivent aussi l'approbation générale. Là encore, le Gouvernement démontre qu'il veut alléger le fardeau du peuple. Il n'est que juste que le financier qui reçoit des dividendes de ses placements, ne soit pas placé sur le même pied que le salarié qui gagne sa vie à la sueur de son front. Dans la plupart des cas, les rentiers vivent sur leurs revenus sans aucun bénéfice pour la communauté, tandis que le salarié rapporte par son travail. N'était-il pas à propos d'établir une différence entre les deux au point de vue de l'impôt ? Que dire maintenant du retour au timbre-poste à deux sous ? N'est-il pas vrai de dire que cette mesure est d'essence entièrement libérale et qu'il ne se trouve même pas un seul individu par tout le Dominion qui n'en sentira pas les heureux effets. Me serait-il permis de suggérer à l'honorable ministre des Finances pour faire commémorer avec encore plus d'enthousiasme la fête du Dominion, qu'en faisant la nouvelle émission de ces timbres-postes il les mette bilingues, rendant par là, justice aux deux langues officielles reconnues par la constitution de ce pays.

Monsieur l'Orateur, toutes les modifications annoncées dans le discours du budget ne sont-elles pas de nature à répandre la joie dans toutes les classes de la société, tout en étant une réponse péremptoire aux prophètes de malheur ? C'est donc avec confiance que le peuple canadien peut envisager l'avenir maintenant que le parti libéral, avec le concours de la Providence, sans doute, a réussi à amener au pays la prospérité que le régime néfaste Borden-Meighen avait semblé bannir à tout jamais. En somme, l'exposé budgétaire semble rencontrer l'approbation générale, exception faite de ceux qui sont directement affectés ou qui sont aveuglés par leurs passions politiques.

Le parti libéral, par le geste qu'il vient de faire, a de nouveau consacré la politique qu'il entend suivre, qui a été celle de ses chefs depuis trente ans. C'est le juste milieu entre la haute protection et le libre-échange. C'est la politique la plus sage pour un pays comme le nôtre, c'est la seule politique qui permet de respecter les droits des citoyens de toutes les parties de notre vaste pays. C'est cette politique constructive que l'électorat a approuvé lors du dernier appel au peuple, c'est cette politique que la province de Québec a ratifiée par son vote. Et, c'est pour la continuation de cette politique bienfaisante que j'enregistrerai mon vote en faveur des résolutions budgétaires telles que soumises par l'honorable ministre des Finances.

Je crois, monsieur l'Orateur, que ce sera à la satisfaction de tous si, à cette heure avancée, je propose l'ajournement du débat."

## LES FAILLITES DIMINUENT

Un autre signe du meilleur état des affaires au Canada, c'est la diminution du nombre et du chiffre des faillites.

La "Gazette" publiait l'autre jour — en sa page financière où les informations ne sont pas teintées de pessimisme politique — des renseignements à ce sujet.

Dans le mois de mars de 1926 le nombre des faillites n'a été que de 136 : il avait été de 198 durant le mois de mars de l'an dernier. Quelquefois le chiffre intéressé peut compenser défavorablement avec le nombre.

Mais ce ne fut pas le cas cette fois ; puisqu'en mars 1926 le montant était de \$1,715,862 tandis que le même mois de l'an dernier repré-

sentait en faillites \$3,946,270 : exactement le double.

Il y avait eu également une diminution sensible pour février. Si maintenant — (toujours en citant la page financière de la "Gazette") — nous prenons les trois premiers mois de l'année, nous avons un chiffre de 464 contre 630 en 1925 ; 774 en 1924 ; 1110 en 1923 ; et 1054 en 1922. C'est dire que l'amélioration est encore plus marquée quand on remonte plus loin.

Les chiffres donnent le même résultat. Il n'y a donc pas un mieux "accidentel" en mars ; mais le bon état de nos affaires, révélé par la diminution des faillites, s'est affirmé constamment. Et il est de plus en plus accentué d'une année à l'autre.

Ces chiffres ont à notre sens une signification absolument précise. Et ajoutés à tous ceux de notre état financier, ils montrent à quel point notre pays a retrouvé sa prospérité.

(Le Canada)

## BANQUES CANADIENNES- FRANCAISES.

La décision du conseil de direction de porter de trois à quatre millions de dollars le capital libéré de la Banque Provinciale du Canada est conforme à une suggestion que formulait la "Patrie" il y a plus d'un an.

La fusion de la Banque d'Hochelaga et la Banque Nationale, accomplie à la fin de 1923, a réduit à deux le nombre de nos banques canadiennes-françaises. Mais nous restions avec deux banques, l'une et l'autre établies sur des bases solides et qui, sous l'impulsion d'une direction sage et clairvoyante, pouvaient légitimement aspirer à une considérable expansion.

Les Canadiens-français, depuis un quart de siècle, ont énormément développé leur richesse, et ils occupent de nos jours une place importante dans le commerce, l'industrie et la finance, à Montréal et dans la province. Parmi eux nos deux banques canadiennes-françaises peuvent par conséquent étendre presque indéfiniment le champ de leurs opérations, à condition de leur offrir un service aussi bon que celui qu'ils pourraient attendre des meilleures banques anglaises. Car il ne faut pas compter que le client se laissera en cette occurrence guider par le sentiment. Toutes choses égales d'ailleurs, l'homme d'affaires canadien-français sans doute préférera donner son patronage à une banque canadienne-française ; mais il s'en détournera inévitablement si cela est au détriment de son intérêt, s'il n'y obtient le service empressé et la coopération constante qu'exigent ses affaires.

Dans le cas particulier de la Banque Provinciale, cette banque a pris depuis quelques années une notable expansion. Encore l'année dernière, son actif a augmenté de quelque quatre millions. La banque manifeste une saine croissance, qui, pour peu qu'elle soit favorisée, peut encore s'accroître avec le concours de ses 132 succursales disséminées dans toutes les provinces de l'est, et sous l'influence de la prospérité générale qui se répand de nouveau dans le pays.

Et pourtant, l'augmentation de son capital, qui accroîtra ses ressources liquides de \$1,200,000., avec l'appoint de la prime d'émission, favorisera probablement son expansion plus que tous les autres facteurs ensemble.

## LOIS ET REGLEMENTS DU SERVICE PROVINCIAL D'HYGIENE

Nous appelons de nouveau votre attention sur les dispositions de la Loi de l'hygiène publique en rapport avec les sujets mentionnés. 10 — **DECLARATION DES MALADIES CONTAGIEUSES** (art. 75).

Les maladies contagieuses, tuberculose comprise, doivent être rapportées au secrétaire de la municipalité dans laquelle se trouve le malade pas plus tard que 24 heures après la connaissance du cas. Les médecins des villes qui sont appelés à soigner en dehors de leur localité doivent toujours faire la déclaration des maladies contagieuses au secrétaire-trésorier de la municipalité où se trouve leur client.

Le secrétaire municipal, qui devient, ex-officio, l'officier exécutif de l'autorité sanitaire locale au cas où il n'y a pas de bureau d'hygiène régulièrement organisé, notifie alors le Service provincial d'hygiène sur des cartons spéciaux et voit à l'affichage, à l'isolement, à la désinfection ainsi qu'à la protection des écoles et du public en général.

Dans les grandes villes ou cités, on doit rapporter les cas au bureau municipal d'hygiène ou au médecin municipal.

Dans les hospices ou les hôpitaux, c'est d'habitude l'administration de l'institution qui fait ces rapports.

En cas de doute ou pour confirmer un diagnostic symptomatique, Messieurs les médecins sont invités à se servir du laboratoire du Service provincial d'hygiène, 59 Est, rue Notre-Dame, Montréal. Les nécessaires pour prélèvement d'échantillons seront fournis sur demande et les analyses faites gratuitement.

Suite à la page 8

## "LE CLAIRON"

Journal Hebdomadaire publié à St-Hyacinthe tous les vendredis au N° 173 rue Girouard, par L'imprimerie Yamaska

**ABONNEMENT**  
A St-Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis, par année . . . . . \$1.50  
Ailleurs au Canada . . . . . 1.00  
3 cents le numéro.

En vente chez MM. St-Jean & Frères et H. Barré, marchands de journaux.

## LE CONGRES MONDIAL D'AVICULTURE.

### RENSEIGNEMENTS GENERAUX.

Les Congrès Mondiaux d'Aviculture ont été inaugurés par l'Association Internationale des Instruteurs et des Investigateurs en Aviculture. C'est en 1914 que l'on commença à organiser le travail, avec l'intention de tenir le premier Congrès à La Haye en 1916, mais ce Congrès fut forcément différé jusqu'en 1921.

Le second Congrès a été tenu à Barcelone, Espagne, en 1924. A ce Congrès, le Canada lança une invitation de tenir le troisième Congrès en ce pays en 1927, invitation qui fut acceptée.

Ces Congrès ont été institués dans le but de rassembler les représentants des gouvernements, les instruteurs et les investigateurs des institutions d'expérimentation, associations avicoles et autres, et tous les gens qui s'intéressent à l'expansion de l'aviculture pour discuter les problèmes avicoles mondiaux et démontrer par des étalages les phases les plus importantes de l'industrie.

Le programme du Congrès comprendra plusieurs sections permettant chacune de discuter quelque phase particulière de l'industrie avicole. Des travaux seront présentés et classés dans les sections suivantes :

- 1 — La science de l'élevage et son application pratique
- 2 — Recherches sur les maladies, et façons de les combattre.
- 3 — Distribution des produits.
- 4 — Investigation, enseignement et extensions.

Les délégués officiels au Congrès peuvent représenter des gouvernements, universités, collèges, institutions d'enseignement et de recherches, associations d'instruteurs et d'investigateurs avicoles et autres associations relatives à l'aviculture scientifique et l'agriculture en général ; des organisations commerciales s'occupant de toutes les branches de la distribution et de l'offre, y compris les marchands de gros et les marchands de détail, de produits et de fournitures avicoles, d'aliments ; des compagnies de transport, etc.

Le nombre de délégués officiels représentant toute organisation particulière n'est pas restreint, pourvu que la cotisation de membre, \$5.00, soit payée pour chaque délégué ; cette cotisation leur donne le droit de participer à tous les agissements du Congrès et de recevoir une copie du rapport des délibérations. Ceux qui ne veulent pas recevoir une copie du rapport des délibérations peuvent être délégués associés sur paiement d'une cotisation de \$3.00, qui leur donne le droit de participer à tous les agissements du Congrès.

L'Avis Préliminaire du Congrès Mondial d'Aviculture contient des renseignements détaillés sur les règlements et la conduite du Congrès et les règlements gouvernant l'exposition.

Le Congrès sera tenu à Ottawa

du 27 juillet au 4 août 1927, sous la présidence de monsieur Edward Brown, F. L. S., Président de l'Association Internationale des Instruteurs et des Investigateurs en Aviculture. La direction générale des affaires du Congrès a été confiée à monsieur F.-C. Elford, l'Aviculteur du Dominion, auquel se joint monsieur Ernest Rhoades en qualité de Secrétaire du Congrès.

Le Congrès Mondial d'Aviculture de 1927 sera sous le très distingué patronage du Gouverneur-Général, Son Excellence Lord Byng de Vimy, G.C.B., G.C.M.G., M. V.O., et les messieurs suivants :

Les Lieutenants - Gouverneurs des provinces, Son Honneur H. Cockshutt, Ontario ; Son Honneur N. Pérodeau, Québec ; Son Honneur J. C. Tory, Nouvelle-Ecosse ; Son Honneur W. F. Todd, Nouveau-Brunswick ; Son Honneur Sir J.-A.-M. Aikins, Manitoba ; Son Honneur R.-R. Bruce, Colombie-Britannique ; Son Honneur Frank Heartz, Ile-du-Prince-Edouard ; Son Honneur H. W. Newlands, Saskatchewan ; Son Honneur W. Egbert, Alberta. Le Premier-Ministre, le Très Honorable W.-L. MacKenzie King, C.M.G., M.A., LL.B., LL.D., P.C., M.P. ; l'Honorable J. A. Robb, Ministre des Finances ; l'Honorable G. P. Graham, Ministre des Chemins de Fer et des Canaux ; l'Honorable G.-H. Boivin, Ministre des Douanes et de l'Accise ; l'Honorable Chas. Stewart, Ministre de l'Intérieur ; le Très Honorable Arthur Meighen, chef de l'Opposition, P.C., B.A., K.C., M.P. Les Premiers Ministres des provinces : l'Honorable G.-H. Ferguson, Ontario ; l'Honorable L.-A. Taschereau, Québec ; l'Honorable E.N. Rhodes, Nouvelle-Ecosse ; l'Honorable J.-B.-M. Baxter, Nouveau-Brunswick ; l'Honorable J. Bracken, Manitoba ; l'Honorable John Oliver, Colombie-Britannique ; l'Honorable P.D. Stewart, Ile-du-Prince-Edouard ; l'Honorable Chas. A. Dunning, Saskatchewan ; l'Honorable J. E. Brownlee, Alberta. L'Honorable Peter C. Larkin, Haut-Commissaire du Canada en Grande-Bretagne, le Major-Général Sir Henry Worth Thornton, K. B.E., D.Sc., Légion d'Honneur, Ordre de Léopold, D.S.M. (E.-U.A.), Président des Chemins de fer Nationaux Canadiens ; et Edward Wentworth Beatty, K.C., Président du Chemin de fer Pacifique Canadien, Chancelier de l'Université McGill.

Le Ministère des Affaires Etrangères a adressé des invitations à tous les Gouvernements étrangers et toutes les possessions et les colonies britanniques. Sur l'acceptation de l'invitation, chaque pays est prié de nommer un Comité du Congrès devant s'occuper de tout ce qui se rapporte au Congrès. C'est par l'intermédiaire de ces Comités Nationaux ou le Comité du Congrès Canadien fera parvenir tous les renseignements concernant le Congrès à ces pays.

La publicité au Canada relève d'un Comité spécial sous la présidence de Monsieur R.-J.-C. Stead, Directeur de la Publicité, Ministère de l'Immigration et de la Colonisation. Ce Comité se réunira périodiquement et poursuivra une campagne de publicité au Canada, afin d'intéresser les Canadiens au Congrès, y faire participer au moins mille délégués canadiens et obtenir le patronage du public pour l'exposition du Congrès.

Des Comités du Congrès ont été nommés dans chaque province du Canada, sous la présidence des Ministres de l'Agriculture. La fonction principale de ces Comités est de s'occuper de la participation provinciale au Congrès et de seconder l'Exécutif du Congrès par l'obtention de publicité dans chaque province.

On s'efforce de faire venir monsieur Edward Brown au Canada vers le mois de mai 1926, afin qu'il

## Comme au temps jadis . . .



savourons  
**DOW**  
Old Stock Ale

. . . la popularité dont jouit depuis si longtemps la DOW OLD STOCK ALE tient au fait qu'on la savoure toujours en la buvant.

C'est son exquise saveur qui lui a valu sa réputation et maintenu sa renommée. Aujourd'hui comme jadis, aucune bière ne peut lui être comparée. C'est là le secret de l'art du VIEUX MAITRE-BRASSEUR.

La superbe brasserie que l'on vient de terminer est un hommage rendu à la popularité des Bières Dow. Elle a été construite pour répondre à la demande sans cesse grandissante pour un bière parfaite sous tous les rapports.



mûrie à point

Prime par la Force et par la Qualité

il assiste à des assemblées des Comités exécutif, de publicité et du programme ; en outre, pour qu'il fasse une tournée au Canada et parle à chaque Comité Provincial. Monsieur Edward Brown a pris part à ces Congrès Mondiaux d'Aviculture depuis leur inauguration, et il en connaît tous les détails. Il pourra dire à chaque Comité Provincial quelle est la meilleure manière de diriger leurs efforts pour obtenir des résultats maximum. Si monsieur Edward Brown peut sacrifier le temps que requiert cette tournée, il sera probablement accompagné du Directeur Général du Congrès, monsieur F.-C. Elford.

Une autre partie importante du Congrès sera l'Exposition, et comme on semble décidément en faveur d'un étalage national canadien au lieu d'étalages distincts fédéral et provinciaux, les Comités Provinciaux du Congrès feront bien de conserver beaucoup de temps et de réflexion au rôle qu'ils doivent jouer dans la préparation d'un tel étalage national. C'est

au point de vue du Canada tout entier qu'il faudra sans doute monter chaque étalage ; en ce faisant, les délégués étrangers auront sous les yeux une installation représentant l'aviculture canadienne dans toutes ses phases. Outre les oiseaux etc. requis pour la contribution provinciale à l'étalage national, les provinces pourront coopérer et entrer des sujets à l'exposition de volailles.

Une autre section du Congrès à laquelle chaque province peut contribuer, est celle des étalages commerciaux. Seul l'espace disponible limitera la dimension ou le volume des étalages commerciaux. Les associations d'élevage, de relevés généalogiques et toute autre association avicole distinctement provinciale, pourront exposer dans cette section. Il est tout probable que seuls les éleveurs canadiens jouiront du privilège d'exposer des oiseaux dans la section commerciale.

Dès l'envoi de l'Avis Préliminaire nous commencerons à préparer l'avis final et le programme,

imprimé qui sera probablement prêt à distribuer vers la fin de 1926. Ce volume renfermera le programme du Congrès et il indiquera le personnel des Comités Nationaux connus à la veille de l'impression. Nous espérons aussi pouvoir y donner une liste des travaux qui seront lus et discutés à l'occasion du Congrès.

Des plans de l'espace disponible pour les étalages seront prêts à distribuer vers le 1er mai 1926.

Canada, Province de Québec, District de St-Hyacinthe, No. 442

COUR SUPERIEURE  
ALEXANDRE MARCOTTE, commerçant du village de St-Liboire, district de St-Hyacinthe, Demandeur

EUGENE DUPONT, ci-devant de la paroisse de St-Simon, dit district, et maintenant du lieu appelé Waterbury, Connecticut, un des Etats-Unis d'Amérique, Défendeur

Ordre est donné au défendeur de comparaître dans le délai d'un mois. St-Hyacinthe, 6 mai 1926. VICTOR CHABOT, Avocat du demandeur.

H. A. BEAUREGARD, P. C. S.

## CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

Changement d'horaire en effet le 2 mai 1926

Montréal, St-Hyacinthe, Richmond, Québec, Sherbrooke, Portland.

Les changements suivants, ont pris effet dimanche le 2 mai 1926.

No. 116 laissera Montréal à 9.00, St-Hyacinthe à 10.17 a. m. le dimanche seulement.

Le train No 16 pour Sherbrooke, Portland et Québec, à 9.56 a. m. de St-Hyacinthe n'est pas changé cette semaine.

Le dimanche le train No. 115 partira de St-Hyacinthe pour Montréal à 7.05 p. m. arrivant à Montréal à 8.35 p. m.

Le train No. 17 laisse St-Hyacinthe à 5.20 p. m. tous les jours, dimanche excepté.

Le train No. 34 quittera Montréal à 10.40 p. m. tous les jours arrivant à St-Hyacinthe à 11.59 p. m.

Le train No. 15 laissera St-Hyacinthe à 4.42 a. m. et arrivera à Montréal à 6.25 a. m.

Train No. 44, tous les jours, dimanche excepté laissera Montréal à 7.55 a. m., St-Hyacinthe à 9.12 a. m., local pour Richmond.

Train No. 2 (Expresse Maritima) départ de Montréal à 10.45 a. m., tous les jours arrive à St-Hyacinthe à 11.54 a. m., pour Drummondville, Lévis.

Train No. 46 départ de Montréal à 5.10 p. m., tous les jours de St-Hyacinthe à 6.13 p. m., rapide pour Québec.

Train No. 42, départ de Montréal à 5.20 p. m., tous les jours, dimanche excepté de St-Hyacinthe à 6.40 p. m., Local pour Nicolet.

Train No. 4, (Océan Limité), départ de Montréal à 7.00 p. m., tous les jours, de St-Hyacinthe à 8.08 p. m., pour Lévis, Moncton, Halifax.

Train No. 3 (Océan Limité) pour Montréal, tous les jours de St-Hyacinthe à 7.56 a. m.

Train No. 11, tous les jours, dimanche excepté, de St-Hyacinthe pour Montréal à 10.38 a. m. Train No. 45, tous les jours de St-Hyacinthe à 5.00 p. m., rapide pour Montréal. Train No. 43-39, tous les jours de St-Hyacinthe à 5.57, p. m., local pour Montréal.

Train No. 1, tous les jours de St-Hyacinthe à 6.38 p. m., rapide pour Montréal.

Montréal - St-Hyacinthe Ste-Rosalie

Le train No. 24 laissera Montréal tous les jours à 11.10 a. m.

Le train No. 140 de Montréal à 12.45 le samedi seulement.

Le train No. 38 laissera Montréal à 4.25 p. m. tous les jours, dimanche et samedi exceptés.

Le train No 37. Le local laissera St-Hyacinthe à 6.05 a. m. tous les jours excepté le dimanche.

Le train No. 23. Le local quittera St-Hyacinthe à 1.45 p. m. tous les jours, excepté le dimanche et le samedi.

Le train No. 135 à 3.45 p. m. le samedi seulement, pour Montréal.

Le train No. 41 (Le Nicolet), tous les jours, dimanche excepté, départ de St-Hyacinthe à 7.23 a. m.

Le train No. 12 tous les jours, dimanche excepté, quittera Montréal à 4.15 p. m. arrivant à Saint-Hyacinthe à 5.40 p. m.

Rour plus amples renseignements veuillez vous adresser à J. P. Lazure, chef de gare, ou à E. O. Picard, agent de ville, 35 rue Laframboise. Tél. Bell 354.

### AVIS

Toute nouvelle, tout communiqué doivent être signés, sans quoi publication n'en sera point faite.

## MADemoiselle CENT LOUIS

Cent Louis ! c'était ce que son père et son grand-père gaspillaient en un jour, une heure, une minute... Pour elle, c'était son revenu d'une année.

Elle ne s'en trouvait pas moins à son aise et vivait fort noblement, selon les traditions de sa maison qui appartenait à la "noblesse d'or", selon une classification originale du feu marquis de Cézay, apparenté aux Courtenay, lequel prétendait n'avoir jamais sali ses doigts à un autre métier.

— Monnaie de cuivre et monnaie d'argent sont monnaies de vilains, déclarait-il dédaigneusement ; quand on descend des empereurs de Constantinople, on ne doit compter que par Louis, et mon père alluma parfois son feu avec des billets de caisse.

Les temps trop durs ne lui permettaient pas d'en faire autant ; néanmoins, on citait de lui ce trait connu.

A une partie de lansquenets, un banquier riche ayant laissé tomber vingt francs, se mit à quatre pattes pour les chercher.

— Permettez que je vous éclaire, baron, dit Cézay.

Et, tordant un billet de banque, il le fit flamber en guise de bougie.

Comme sa grand-tante Lucrèce-Angélique, qui voulait racheter au sultan la basilique de Sainte-Sophie, c'était un bourreau d'argent ; il le menait à la clavache, tels les femmes et les chevaux, dont il était adoré, et quand il mourut, proche la soixantaine, il était complètement ruiné.

Sa fille, qui l'admirait comme un dieu, ne lui en sut pas mauvais gré. Un honnête notaire lui sauva quelques milliers de louis, de quoi payer sa dot dans un couvent, mais elle était un tantinet voltairienne, fort indépendante et passablement originale ; aussi préférait-elle placer le tout à fonds perdus pour se constituer un revenu sortable, dont elle se déclara fort satisfaite.

Elle s'était retirée en Picardie, au hameau de Cézay, où elle gîtait en une ancienne maison de garde, débris de leur gentilhomme, sur un plateau à la lisière des bois. De là, elle dominait tout le pays de Mège et le château de ses pères, où tous étaient morts à l'ombre du labarum, sous la tente de l'empereur Beauvain, déployée à cette occasion... et qui avait été reconstruit par des bonnetiers enrichis.

La tour de Coucy, assiégée jadis par son aïeul Louis le Gros, lui faisaient vis-à-vis, et elles étaient très bonnes amies.

Son modeste budget, parfaitement équilibré, comportait :

50 louis pour la nourriture et le chauffage, etc.

10 louis pour le loyer.

10 louis pour la servante qui venait chaque matin.

10 louis pour sa toilette.

10 louis pour les dépenses diverses.

10 louis pour ses aumônes, car elle était restée fidèle à la dime.

Et jamais il n'entraît d'autre monnaie en sa demeure.

Elle ne donnait à l'église qu'aux quatre grandes fêtes, mais chaque fois un louis tombait dans l'aumône. A chaque trimestre, ses pauvres recevaient un louis à se partager, ce qui causait bien des conflits ; les quatre derniers étaient pour les cas imprévus. Jamais elle n'épargnait d'un quartier sur l'autre.

— Quand on a l'honneur de porter notre nom, on peut faire des dettes, non des économies ! eût-elle dit volontiers, comme le vieux maréchal de Richelieu à son petit-fils.

— Et si vous étiez malade ? lui observait son curé.

— Je ne l'ai jamais été et je ne

commencerais pas à quatre-vingts ans, déclarait-elle victorieusement.

Le lendemain était jour d'échéance, et elle avait encore un louis au fond de sa bourse ; c'était contraire à tous ses principes, aussi alla-t-elle bien vite le déposer dans le tronc des pauvres.

— La charité, ma bonne dame ! Un chemineau de mauvaise mine l'abordait sous le porche.

— Désolée mon ami je n'ai plus rien.

— Pas même un petit sou ?

— Pas même ; adressez-vous au presbytère.

Elle regagna prestement sa demeure, soupa de bon appétit, s'endormit très paisible, et elle rêvait de la singulière visite de Cartouche à sa tante de Bauffremont, quand elle se réveilla en sursaut : un homme était dans sa chambre et la secouait rudement, lui demandant son argent.

— Tiens, c'est encore vous, dit-elle, très calme, en reconnaissant le mendiant évincé.

— Oui, et, cette fois, il me faut de l'argent ou je saigne.

Elle haussa les épaules :

— Je vous ai déjà dit que je n'avais plus rien.

— Et vous jetez un jaquet dans le tronc des pauvres ?

— Justement, c'était le dernier.

— Des blagues ! Aboule ta gallette, la vieille ou sinon !

— Vous êtes un malappris, mon garçon. Cartouche avait plus d'usage et savait parler aux personnes de qualité.

— Prends garde, si tu tiens à ta peau !

— Certainement, j'y tiens !... Et l'on pourrait s'entendre si vous n'êtes pas déraisonnable. Que demandez-vous pour me laisser tranquille.

— Une de ces pièces d'or que tu donnes aux prêtres.

— Fi ! je m'estime plus haut prix... je vous paierai cinq louis pour ma rançon... quand je les aurai, c'est-à-dire demain.

— Te moques-tu de moi ?

— Point !... c'est la date où je touche mon quartier de rentes.

tenez, le reçu est préparé sur mon bureau... Vous savez lire ?... Oui... très bien. Donc, mon garçon, si vous me tuez, comme un sot, la compagnie seule y gagnera ; sinon, repassez demain à la même heure, vous trouverez cinq louis sur ma fenêtre. Sur ce, bonsoir.

Elle lui tourna le dos et reprit son somme interrompu.

L'homme hésita un instant ; mais dominé, malgré lui, par le ton et les manières de cette étrange vieille, il haussa les épaules et se retira sans lui faire de mal.

Il ne revint pas le lendemain, craignant quelque traquenard, sans doute, ce dont elle fut très mortifiée, et, à sa mort, on trouva les cinq louis intacts avec cette note explicative :

"Je dois cette somme, promise en échange de la vie sauve, à un malhonnête voleur qui n'a pas osé revenir la chercher. A son défaut, on la remettra aux détenus de la prison voisine, où je lui souhaite d'être enfermé pour son impertinence. Cartouche se comporta plus civilement envers ma tante de Bauffremont. En ce temps-là, nul n'ignorait ce que valait la parole d'une gentille femme !"

H.-A. DOURLIAC.

Si les êtres faibles dénigrent leur temps, c'est qu'il lui font un grief de leur propre impuissance.

Bernard Grasset.

L'oisiveté, comme la rouille, use plus que le travail.

Car le mot, qu'on le sache, est un être vivant.



### Construisez-vous ?

Construisez - vous cette année ? Si oui, bénéficiez de l'expérience de ceux qui savent épargner de l'argent lorsqu'ils construisent. Même s'il ne s'agit que d'une petite entreprise, vous serez étonnés de constater combien l'usage du Longue Distance vous permet d'acheter à meilleur compte.

"Nous avons acheté par Longue Distance tous les matériaux nécessaires pour une construction de \$75,000. C'est le moyen le plus économique," nous écrivait un entrepreneur d'une ville moyenne.

"Avant de faire nos soumissions nous téléphonons à Longue Distance pour connaître le prix des matériaux," nous disait un autre.

Dans chaque sphère de l'industrie, ces faits sont connus des chefs. Ils l'ont prouvé, comme vous pouvez le faire.

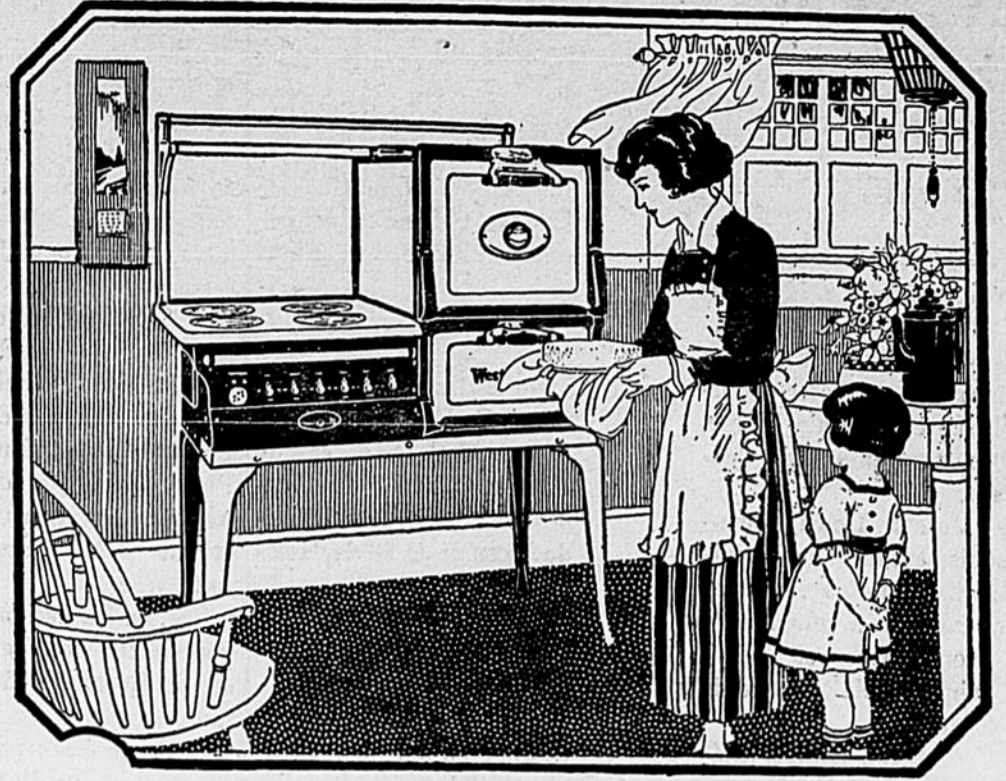


### LE BIEN-ETRE

DEPEND DE LA BONNE DIGESTION

Les estomacs faibles peuvent être renforcés par l'emploi des Pilules Roses du Dr. Williams.

Celui qui souffre d'indigestion est grandement à plaindre. Cette maladie prend différentes formes telles que douleurs après avoir mangé, gaz dans l'estomac, acidité de l'estomac et souvent vomissements après les repas. Le malade ne peut être soulagé qu'en réduisant son alimentation à une diète très sévère. Cela fait seulement qu'affaiblit davantage. Ce qu'il faut c'est une meilleure digestion non pas une plus pauvre nourriture. Et le moyen d'avoir une meilleure digestion est d'enrichir le sang afin que l'estomac accomplisse le travail décrété par la nature. Comme tonique pour reconstituer le sang, rien ne peut égaler les Pilules Roses du Dr. Williams. Quand ce sang nouveau parcourt les veines, de la force et de la vigueur sont données à l'estomac et les douleurs de l'indigestion disparaissent. Non seulement cela, mais tout l'organisme est renforcé et une vie et une énergie nouvelles se produisent pour l'ancien malade. La valeur des Pilules Roses du Dr. Williams dans des cas de ce genre est démontrée par l'expérience de M. E. G. Malcolm, de Port Malcolm, N.-E., qui dit : "Pendant plusieurs années j'ai beaucoup souffert d'indigestion, je ne pouvais pas manger de viande ni de patates et souvent ne pouvais pas garder la nourriture que j'avais mangée. Seuls ceux qui ont souffert de cette maladie peuvent réaliser les souffrances que j'ai endurées. Je pris une foule de remèdes du médecin, mais cela ne me procura qu'un soulagement temporaire. Je pris aussi d'autres remèdes recommandés, sans meilleurs résultats. Je lus alors dans un journal le cas d'une femme dont les symptômes étaient semblables aux miens, qui avait trouvé une santé nouvelle avec les Pilules Roses du Dr. Williams. Je me procurai de suite une provision de ces pilules et les pris depuis pas bien longtemps, quand je commençai à être soulagé. Cela m'encouragea de continuer à prendre les pilules et je



### L'offre la plus extraordinaire en fait de poêle électrique que nous ayons faite jusqu'à présent

Après des mois de préparation, nous sommes MAINTENANT en position de vous offrir un choix complet de poêles électriques Westinghouse authentiques à termes exceptionnellement avantageux. Le poêle de votre choix vous est livré dès que vous placez votre commande ET VOUS AVEZ DEUX ANNEES ENTIERES POUR LE PAYER.

### Les poêles électriques Westinghouse

sont célèbres dans tout le Canada. La présence d'un de ces poêles chez-vous transformera votre cuisine. Et songez à la propreté—plus de charbon, plus de cendres, plus de bois. En faisant votre cuisine à l'électricité vous vous épargnez des heures de travail pénible—et votre cuisine est toujours propre et confortable.



### Southern Canada Power Limited

"Appartenant à ceux qu'elle sert"

### Prime GRATUITE Additionnelle

Avec chaque commande, nous donnons GRATUITEMENT une superbe table de cuisine émaillée en blanc avec dessus en émail-porcelaine. Obtenez la vôtre dès aujourd'hui.

ne puis que résumer ce qu'elles firent pour moi en disant qu'elles me firent sentir comme un homme nouveau. Toute trace de la maladie avait disparu et je puis maintenant manger et jouir de mes repas aussi bien que n'importe qui." Vous pouvez vous procurer ces pilules chez tout marchand de remèdes ou par la poste à 50 cents la boîte de The Dr. Williams Co., Brockville, Ont.

### UNE HEUREUSE ENFANCE

UNE AFFAIRE DE SANTE

Laissez les Pastilles Baby's Own garder vos enfants en bonne santé.

Les jeunes enfants deviennent rapidement malades. Par un prompt traitement, ils peuvent de même être rapidement remis en bonne santé. La plupart de leurs maladies proviennent d'abord de l'estomac et des intestins ; c'est pourquoi une bonne purgation est la première chose prescrite par le médecin. Autrefois l'huile de ricin était le moyen employé pour amener ce résultat ; maintenant les Pastilles Baby's Own font le même travail, mais sans ennui pour les parents ni dérangement pour le tout petit. Les enfants prennent avec plaisir les Pastilles Baby's Own parce qu'elles n'ont pas de mauvais goût et parce qu'aucune colique douloureuse ne suit leur emploi.

Comme spécifique contre l'indigestion de l'enfance, ainsi que les nausées, constipation, coliques, rhumes, douleurs de la dentition etc., il n'y a rien pour égaler les Pastilles Baby's Own. Elles ne font jamais de tort et toujours du bien. Les Pastilles sont vendues par les marchands de remèdes ou par la poste à 25 cents la boîte de The Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.



### La Qualité du Ciment "Canada" est absolument uniforme

Chaque sac de ciment Canada se ressemble. Le contenu est invariablement de haute qualité et représente les résultats de plusieurs années d'expérience et une maturité suffisante.

Quand vous achetez le ciment Canada vous avez la certitude d'une qualité uniforme partout où vous l'employez. Le ciment Canada est fabriqué dans deux usines dans la Province de Québec et est emmagasiné à des endroits stratégiques. Le vendeur de ciment Canada est en mesure de vous faire profiter de ses services. Consultez-le concernant vos entreprises et construisez en permanence.

Employez le ciment Canada, évitez les délais, et soyez assuré d'une qualité uniforme.

Nous avons un bureau de renseignements, pour tout ce qui concerne le béton. Ce bureau est à votre disposition sans frais. Ecrivez-nous si vous désirez des informations techniques ou autres.

### Canada Cement Company Limited

Edifice Canada Cement Company

Carré Phillips Montréal

Bureaux des ventes: Montréal Toronto Winnipeg Calgary



### VERGER RECOUVERT D'HERBE ET VERGER FAUCHE.

Dans une expérience sur les pommiers Fameuse et McIntosh, conduite à la station expérimentale de Fredericton, N.-B., deux blocs d'arbres ont été plantés en 1924. Sur un bloc l'herbe a été coupée et laissée comme paillis, sur l'autre elle a été coupée et enlevée sous forme de foin. La production moyenne par arbre en rapport, pour les Fameuse et les McIntosh, a été beaucoup plus élevée

là où l'herbe avait été coupée et laissée comme paillis. (Publié par le Directeur de la Publicité, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.)

Pardonnez sincèrement et de bonne foi, pardonnez sans réserve, voilà la plus dure épreuve de la charité chrétienne.

Bourdaloie.

Dans nos temps divisés, l'unique espérance de l'avenir est la réconciliation sincère de tous les services, de tous les devoirs.

NOTES LOCALES

ETAT CIVIL

CATHEDRALE

Baptêmes

Mai 7. — Marie, Yvette, Jeanne, enfant de Honorius Courchesne et de Alida Beauchemin : Parrain et marraine : Victor Courchesne et Virginie Plante, grands-parents de l'enfant.

Mai 8. — Joseph, Henri, Jean-Louis, enfant de Louis Morin et de Yvonne Malo. Parrain et marraine : Henri Malo et Alida Lavigne, oncle et tante de l'enfant.

Mai 10. — Marie, Aimée, Clémence, enfant de Hugues Lefebvre et de Sérena Gaumont : Parrain et marraine : Aimé Racicot et Vitaline Ravenelle.

Mai 11. — Marie, Denise, Ritha, enfant de Uldège Messier et de Emiliana Bienvenue. Parrain et marraine : Ovila Bienvenue et Rose Plamondon, oncle et tante de l'enfant.

Mai 13. — Marie, Thérèse, Françoise, enfant de Elphège Lagassé et de Bertha Solis. Parrain et marraine : Joseph Richard et Emma Lagassé, oncle et tante de l'enfant.

Mai 13. — Joseph, Maurice, Paul, Emile, Yves, Jean, fils de Mandus Bienvenue et de Marthe Quintal. Parrain et marraine : Emile Quintal et Berthe Turpin, oncle et tante de l'enfant.

Mai 13. — Joseph, René, Paul, enfant de Raoul Galiépeau et de Blanche Hamel. Parrain et marraine : Eusèbe Séguin et Alphonsine Mitchell, épouse du parrain.

Mariage

Mai 10. — Entre Joseph Armand Langelier, de St-Ephrem d'Upton, fils de Narcisse Langelier et de Sédulie Larocque; et Marie-Rose Filiatreault, fille de feu Téléphore Fiquiatreault et de Zoïde Gadbois.

Sépultures

Mai 6. — Marie Nerbonne, épouse de Alphonse Lusier, décédée à l'âge de cinquante-sept ans.

Mai 6. — Amable Trempe, décédé à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Mai 8. — Oliva Campbell, épouse de Malvina Daunais, décédée à l'âge de soixante-onze ans.

Mai 10. — Amédée Bolduc, épouse de Agnès Couture et décédé à l'âge de cinquante-sept ans.

Mai 12. — Gérard Robert, décédé à l'âge de vingt-trois ans et époux de Jeanne-Yvonne Véronneau.

PAROISSE

Baptêmes

Mai 9. — Joseph, Arthur, Aimé, Gabriel, Emilien, enfant de Gabriel Benoit et de Bernadette Audette. Parrain et marraine : Arthur Lemieux et Florida Leblanc, épouse du parrain.

Mai 10. — Marie, Raymonde, enfant de Arthur Turgeon et de Léopoldine Lapière. Parrain et marraine : Joseph Chevalier

et Marie-Flore Lapière, tante de l'enfant.

Mai 13. — Joseph, Jean-Baptiste Raymond, fils de Joseph Allard, et de Délia Elemonde. Parrain et marraine : Napoléon Allard et Clérinda Allard, oncle et tante de l'enfant

Mariage

Mai 12. — Entre Pierre Louis Aimé Cadorette, fils de Joseph Cadorette et de Edesse Cantin; et Léonne Desmarais, fille d'Ovide Desmarais et de Hélène Chabot.

Sépultures

Mai 10. — Rolland Emérie Claing, enfant de Cléophas Claing et Rosalba Loïselle, décédé à l'âge d'un mois.

Mai 11. — Férié Bienvenue, épouse de Maria Colpron, décédé à l'âge de 48 ans.

LES TOILETTES

M. le chanoine P.-S. Desranleau, chancelier du diocèse de St-Hyacinthe et curé de la cathédrale, a prêché dimanche, à toutes les messes, sur ce grave sujet de la mode et de la modestie dans le vêtement féminin.

S'appuyant sur le témoignage des Papes, en particulier de Sa Sainteté Pie XI, il a dit que les toilettes féminines actuelles indiquaient un véritable retour au paganisme, et que celles qui se faisaient esclaves de la mode encouraient les plus graves responsabilités.

Les femmes, dit-il, savent parfaitement ce qu'elles font quand elles affichent des toilettes indécentes. Qu'elles ne viennent pas dire que leur intention n'est pas de tenter les hommes. Leur but n'est pas tant d'élever l'homme à Dieu que de l'abaisser à leur personne. Et si elles n'avaient le désir d'attirer les regards elles se garderaient bien de se vêtir aussi ridiculement qu'elles le font.

M. Desranleau a ensuite demandé aux femmes de se vêtir décemment partout, particulièrement à l'église; il a rappelé les paroles du Saint-Père, disant que les robes devaient être fermées au cou, avoir des manches descendant plus bas que le cou et confectionnées de tissus opaques.

Le sermon a profondément intéressé l'auditoire.

FEU M. O. CAMPBELL

C'est avec regret que nous apprenons la mort de M. Oliva Campbell, âgé de 75 ans, décédé le 5 courant, après quelques temps de maladie.

Il laisse après lui ses fils: Arthur, Ovila, Donat et Adélar Campbell, ces derniers des Etats-Unis; ses filles: Clara, Angéline, Alida, Maria et Anna.

Ses funérailles ont eu lieu samedi dans la Cathédrale, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé Edmour St-Pierre, de la Cathédrale qui chanta aussi le service divin, assisté comme diacre et sous-diacre des abbés B. Benoit et A. Petit, de l'évêché.

Les porteurs étaient: les quatre fils du défunt, et L. Tétrault et C. Bazinet, ses gendres. Nos sympathies à la famille éplorée.

FEU Mlle TRUDEAU

Nous avons la douleur d'apprendre la mort de Mlle Marie-Anne Trudeau, âgée de 43 ans, décédée

le 5 courant, après quelques jours de maladie.

Elle laisse, outre son père, M. L. H. Trudeau, notaire d'Henrieville, Qué., ses deux frères, M. l'abbé P.-A. Trudeau, chapelain au monastère des Rév. Soeurs du Précieux Sang et M. Louis Georges Trudeau, ingénieur civil, tous deux de cette ville, ses soeurs, les Rév. Soeurs Léopoldine de la Communauté des Soeurs Franciscaines du Manitoba et Blanche Léontine, de la Communauté des Soeurs de la Providence de Montréal, Madame Pierre Lecompte, de St-Sébastien, Mme Emery Armette, de Témiscamingue et Mme Ernest Boulay, de cette ville.

Ses funérailles ont été des plus imposantes en l'église Notre-Dame du Rosaire, vendredi, le 7 courant.

La levée du corps a été faite par M. le chanoine P.-S. Desranleau, curé de la Cathédrale. Le service funèbre a été chanté par M. l'abbé P.-A. Trudeau, frère de la défunte, assisté comme diacre et sous-diacre, des abbés G.-E. Brosseau de l'Evêché et L.-P. Phaneuf, assistant chapelain à l'Hôtel-Dieu de cette ville.

Les restes mortels ont été transportés à Henrieville ou un second service fut chanté et ou eut lieu aussi l'inhumation.

Nos sympathies à la famille en deuil.

CONCERT ! CONCERT !

Comme nous l'avons déjà annoncé la "Philharmonique" de St-Hyacinthe donnera au théâtre Corona, le 19 mai prochain, son 4e concert annuel. Chacun sait combien ce corps est populaire à St-Hyacinthe dont il a toujours contribué on ne peut plus efficacement à la renommée musicale. Cette institution qui ne semble pas vieillir, mais dont les accords harmonieux sont toujours un renouveau de charmes pour notre population, a toujours compté avec certitude sur l'encouragement du public de St-Hyacinthe. Le succès des concerts annuels passés fut trop élogieux pour que nous y appuyions davantage. Qu'il nous suffise de rappeler que le programme jouit certainement d'une grande popularité puisqu'il vous permet d'y lire les noms de Mmes: Joseph A. Thériault, Conrad Morin; Mlles Germaine Choquette et Emélie Charland; MM. René Daigneault, Raoul Larue, Arthur Fontaine, Couillard St-Germain, Lemaire Saint-Germain. Mlle Joséphine Langelier accompagnera au piano.

L'audition commencera à 8.15 heures précises. Les retardataires sont priés d'attendre à l'entracte pour occuper leurs sièges.

Prix: Orchestre et Balcon 55c, amphithéâtre, 25c. Plan et billets à la Pharmacie Brodeur.

SUCCES REMARQUABLES

Sydney Duckett, fils de M. Edmond Duckett, vient de passer ses examens en pharmacie et obtenir son titre de "Bachelier" après 2 ans seulement d'études à l'Université de Montréal. Il est âgé de 21 ans.

Nos félicitations.

ACCIDENT AFFREUX

Un accident affreux est arrivé à M. Emile Desmarais, demeurant au No. 17 de la rue St-François. Comme on le sait M. Desmarais est préposé à conduire la voiture de distribution postale en cette ville.

A 7 heures, samedi matin, M. Desmarais portait un seau d'eau à son cheval lorsque, glissant en posant le pied dans la stalle du che-

val, il tomba entre les pattes de l'animal pendant que celui-ci mangeait son avoine.

M. Desmarais reçut une ruade au côté droit, et à la tête. La bête effrayée continua à piétiner sur le corps de la victime inconsciente durant plus de 30 minutes. La malheureuse victime repris alors ses sens et parvint à se rendre à sa maison, sise à quelques pas de là.

M. le Docteur Pagé, mandaté de suite, constata la gravité de l'état de M. Desmarais et lui appliqua les pansements nécessaires.

En dépit de ses cruelles souffrances, M. Desmarais, croit-on, guérira sous peu.

EN VISITE

M. et Mme Donat Archambault étaient en visite, ces jours derniers chez leurs parents, M. et Mme Alouida Baron, et chez M. et Mme Armand Loïselle de St-Dominique de Bagot.

COUR D'APPEL

La Cour d'Appel, division de cinq juges, s'ouvrira à Montréal samedi matin, le 15 mai prochain, à dix heures du matin pour s'ajourner immédiatement à lundi, le 17, vu que les juges seront occupés à Québec.

Parmi les causes qui seront soumises à ce terme de la Cour nous remarquons celle de l'Oeuvre du Patronage de St-Hyacinthe vs la cité de St-Hyacinthe.

RESOLUTION

La résolution suivante vient d'être adressée au conseil municipal, par L'Union Nationale Catholique des Menuisiers de St-Hyacinthe.

"Attendu que le conseil municipal s'est rendu à la demande de l'Union Nationale Catholique des Menuisiers, de St-Hyacinthe, en relevant à trente cents de l'heure les gages des manoeuvres employés aux travaux de construction des pavages et des gravelages;

Attendu que Son Honneur le Maire Bouchard s'est occupé de cette question en accordant diverses entrevues à nos délégués et aux membres de notre comité;

Attendu qu'il a recommandé au conseil municipal, après une étude approfondie de la question, de se rendre à notre requête;

Attendu que le conseil municipal s'est rendu à l'unanimité à cette suggestion et à notre demande;

Il est en conséquence résolu: 1o. Que l'Union Nationale Catholique des Menuisiers de St-Hyacinthe, remercie Son Honneur le Maire Bouchard et les échevins de la Cité de St-Hyacinthe, d'avoir bien voulu se rendre à sa demande à l'effet de porter à trente cents de l'heure les gages des manoeuvres employés aux travaux de construction des chemins. 2o. Que copie de la présente résolution soit transmise au conseil municipal et aux journaux pour publication."

St-Hyacinthe, 3 mai, 1926.

Vraie Copie, Albany Blanchard, Sec.

NOUVEAU RECORD

M. Albert Charpentier, de la pharmacie Collette, établissait ces jours derniers, aux salles de la Philharmonique de cette ville, un nouveau record en jouant une partie de 187 aux petites quilles. Nos félicitations.

DE PASSAGE

Mme Jules Boucher et son fils, Fernand, étaient de passage à Montréal, ces jours derniers.

PROCHAINE CONSTRUCTION A ST-JOSEPH D'YAMASKA

Aussitôt que la température le permettra l'on commencera pour de bon la construction de la maison-mère des Soeurs de Sainte-Marthe. Cet immeuble, la plus importante construction depuis quelques mois, sera érigé dans la paroisse de St-Joseph d'Yamaska, sur la propriété des Soeurs. L'immeuble aura cent pieds de front par quarante de profondeur, ainsi qu'une aile de quarante-cinq pieds, qui tiendra lieu de chapelle. Cette maison-mère recevra quelques quarante religieuses de Saint-Hyacinthe, pour abriter en temps de retraites, près de quatre cents religieuses, soit la totalité de la communauté.

M. A. Paquette sera le constructeur de cet immeuble à l'épreuve du feu et construit de pierre et de brique.

Les Soeurs de Sainte-Marthe sont fort bien connues à Saint-Hyacinthe et dans les environs. Jus'ici les RR. Soeurs de Sainte-Marthe, communauté fondée en 1883 sous les auspices de Sa Grandeur Monseigneur Moreau, quatrième évêque de St-Hyacinthe, ont eu leur local au Séminaire de St-Hyacinthe. Le fondateur de l'institut fut M. le chanoine J. H. Ouellette, supérieur du Séminaire. Les RR. Soeurs de Sainte-Marthe se dévouent au service des prêtres et des religieux qui consacrent à l'éducation de la jeunesse ou qui exercent le saint ministère.

La propriété où s'élèvera cette maison-mère aura une étendue de quinze arpents. On croit que le tout sera terminé en janvier prochain.

ELECTEURS ! ATTENTION !

Les citoyens de cette ville voudront bien remarquer que la liste des électeurs municipaux, propriétaires et locataires, est déposée à l'Hôtel de Ville depuis le 3 mai et que les contribuables ont jusqu'au 18 courant pour s'assurer de l'entrée intégrale de leur nom, occupation et domicile.

Il arrive que des erreurs se glissent dans la rédaction de la liste électorale. Voilà le temps, l'occasion offerte à ceux qui veulent se donner la peine de constater *ipso facto* si leur entrée est parfaite. On éviterait ainsi certains désagréments fort pénibles qui surgissent parfois le jour de la votation, car après avis donné on n'aurait qu'à se dire: *Mea Culpa*.

A PROPOS D'AFFICHES

Nous remarquons il y a quelques semaines une infraction au règlement 315 de notre code municipal.

Il arrive que des personnes bien intentionnées affichent dans la ville en contravention à ce règlement que nous citons ci-dessous.

On s'est plaint un peu partout en Amérique des affiches que l'on semaient ça et là et qui défiguraient inconsidérément nos routes et nos rues. Des clous jetés inconsciemment causaient parfois des dommages à nos automobilistes et maints pneus crevés leur furent imputés.

De plus, la propreté des villes est toujours profanée lorsque le vent se met de la partie et que ces affiches mutilées exécutent un tour de valse plus ou moins classique.

Toutes ces considérations ont été cause de la passation de ce règlement, le 16 mars, 1921, et qui se lit comme suit:

No. 315. 1o. — Personne ne posera, ne collera, ne clouera d'affiches d'aucune espèce sur aucune bordure de trottoir, dalle, poteau, borne-fontaine, clôture, édifice ou sur quelque chose que ce soit, étant la propriété de la Cité.

2o. — Toute personne enfreignant le présent règlement est passible d'une amende n'excédant pas quarante piastres (\$40.00) et les frais de poursuite et, à défaut du paiement immédiat de l'amende et des frais, d'un emprisonnement n'excédant pas deux mois; l'emprisonnement devant cesser sur le paiement de la somme due.

On peut se demander ce qu'entend ce règlement par ces mots: propriété de la ville. Ces mots veulent dire: Arbres, arbustes, clôtures, édifices, enfin tout ce qui existe sur les terrains occupés comme rues ou places publiques.

EMBELLISSONS NOTRE VILLE

La Chambre de Commerce vient d'écrire une lettre au conseil municipal pour suggérer certaines plantations sur les plates-bandes du Boulevard, près du Parc Desaulles.

M. Paul Richer, président du comité des Parcs, de qui relève la question d'embellissement municipal, a donné avis, à la séance municipale du 5 courant, qu'il proposera, le 19 courant au conseil municipal que la somme de \$125.00 soit mise à la disposition de son comité pour effectuer au moins en partie les travaux suggérés par la Chambre de Commerce.

En effet, c'est la saison, la belle saison où toutes les parures s'étaient dans tous les domaines. Suivons l'exemple de la nature et ornons nos demeures qui, tout en conservant un aspect hospitalier, charmeront les regards toujours avides des décors champêtres.

PROCHAIN ESSAI

On mettra à l'essai, cette année, du charbon sans fumée pour chauffer l'édifice de la station de police. On croit qu'il en résultera au moins 40 % d'économie sur la dépense annuelle de chauffage pour cet établissement.

De leur côté, certaines ménagères veulent proposer à leur tendre moitié du tabac sans fumée, pour cause de propreté.

LE DIX-NEUF

Comme nous l'annoncions en première page de notre précédent numéro, le conseil municipal tiendra sa séance régulière le 19 courant.

CUPIDON TEND SON ARC

Une joyeuse jeunesse contemple déjà les allées du Parc Desaulles. Des banes discrets les y invitent. Cupidon tend son arc pendant que l'on murmure: "A la ronde du soir..." Il ne manque plus que les bienveillants accords de notre symphonie tant goûtée; "La Philharmonique de St-Hyacinthe", pour agrandir le cadre diapré des délices éclores au sein d'un été toujours rose.

DANS LE FOSSE

M. le lieutenant-colonel Raoul Brabant, de cette ville fut victime de la mauvaise température, dimanche dernier.

Accompagné de M. et Mme Hormidas Brunelle du Manège Militaire il traversait le rang de la Barbue, près de St-Césaire, lorsque les roues de devant de son char refusèrent péremptoirement de se rendre à son commandement significatif. Alors le tout suivit lentement mais sûrement l'inévitable terminus de cette voie glaiseuse, le fossé. M. le lieutenant-colonel Brabant s'en retira indemne, mais il en fut autrement de M. et Mme Brunelle. M. Brunelle eut le nez

## Thé dont la saveur est une révélation.

C'est la pureté et l'arome du

THÉ

## "SALADA"

qui lui ont valu son immense popularité.

Étiquette brune, 75c. - Mélange Orange Pekoe, 85c.

endu sur le versant gauche et son épouse récolta plusieurs blessures à la figure, notamment à la joue droite, percée par son dentier. M. le Docteur Bernard de St-Césaire prodigua aux blessés les soins d'urgence et les blessures de Mme Brunelle nécessitèrent 11 points de suture. Quoique nombreuses, les blessures ne sont pas sérieuses et un prompt rétablissement sera bientôt à l'ordre du jour.

Ceci se passa, vers les deux heures de l'après-midi, dans un fossé de 9 pieds de profondeur, sous une pluie torrentielle. M. Brabant conduisait ses hôtes à Sherbrooke pour rendre visite au capitaine Boisvert du régiment de Sherbrooke. Les dommages sont minimes.

## ELU COMMISSAIRE CENSEUR

M. Samuel Casavant de cette ville, très connu dans le monde industriel, était dernièrement élu commissaire censeur de la Banque Provinciale du Canada. Nos félicitations.

## EN VISITE

M. Donat Archambault de la rue Bourdages de cette ville était en visite à Montréal, le Jour de L'Ascension, chez son frère, M. Alcène Archambault, et son beau-frère, M. Elphège Marcoux. Il nous est revenu enchanté de sa promenade.

## TOITS ENLEVÉS

La tempête du 2 mai a fait des siennes dans la paroisse de Saint-Simon-de-Ramsay, Bagot, en emportant le toit des granges de M. le maire Pierre Lajoie, et de MM. Arthur Vandal et Joseph Richard.

## CAUSE DE PLUIE

La partie de base-ball entre le St-Hyacinthe et le St-Eusèbe qui devait se jouer dimanche dernier au Parc Mascotte de Montréal a été remise, cause de pluie.

## BASE-BALL ! BASE-BALL !

L'ouverture officielle de la saison du base-ball à St-Hyacinthe se fera dimanche prochain le 16 au Parc Laframboise, à 2.15 hrs. p. m. La fameuse équipe du "Bureau des Postes" de la ligue de la cité de Montréal, l'an dernier, croisera le fer avec le club de St-Hyacinthe.

Les employés des Postes viendront avec des joueurs de première force et ils escomptent déjà une victoire aux dépens du St-Hyacinthe.

Seulement Jimmy Valin, le nouveau gérant de notre club local, n'entend pas commencer la saison par une défaite.

Avec un club composé de joueurs tels que : "Jos" Bousquet, "Bill" Guillaume, "Snell" Desjardins, "Eugène Beaudin", "Sammy" Ithel, "Pit" Larche, "Jimmy" Valin, Mérite et Anatole D'Anjou, Germain Viger et Fontaine, les amateurs seront servis à souhait et ils verront une équipe qui fera

l'impossible pour conserver la renommée enviable qu'on lui prête déjà pour la présente saison de base-ball.

M. le Maire T.-D. Bouchard lancera la première balle et elle sera reçue par M. René Morin, N.P., M.P.

N'oubliez pas que la fanfare Philharmonique fournira les frais de la musique sur le terrain.

Donc venez en foule encourager vos joueurs. Que tous les fans ne manquent pas de forcer la victoire jusqu'à ses derniers retranchements en soutenant de leur pep l'ardeur des nôtres et en donnant au base-ball un support toujours bienveillant.

Prix : Hommes, 35 cts ; Dames et enfants, 25 cts.

## LE CONCERT GEO. BETOURNAY

La Salle du Patronage était trop petite, mardi dernier, pour contenir tous les amateurs de belle musique. Un événement artistique de tout premier choix avait d'ailleurs le droit de les y attirer, car vraiment, depuis bien longtemps, notre ville n'avait eu l'avantage d'entendre de véritables artistes, au vrai sens du mot.

Mon rôle de critique m'est donc particulièrement aimable, puisque je ne sens au fond de mon cœur que le plus noble enthousiasme à l'égard de M. Geo. Betournay, M. Jean Belland et Mlle Gilberte Ste-Marie. Et je m'accorde, pour une fois peut-être, avec tous les éloges qu'on en faisait un peu partout, le lendemain, soit sur la rue, soit dans le commerce privé.

En effet, M. Geo. Betournay qui s'était déjà rendu sympathique à notre population en se faisant entendre dans notre cathédrale, a exécuté avec une parfaite maîtrise un choix de pièces musicales de haute envolée. Sa voix s'est manifestée puissante, d'un rare volume et d'une étendue vraiment remarquable. Cependant, qu'on me permette de le dire, une diction encore meilleure aurait donné à l'exécution une appréciation encore plus complète de la richesse de sa voix.

M. Betournay est un de nos jeunes canadiens que si livrent à l'art si difficile du chant rythmique : personne n'a de doute sur ses prochains succès, car déjà il s'impose nécessairement à l'attention et à la bienveillance de tous ceux que l'art inspire ou réjouit. A mon avis, il s'est dignement présenté dans le chant "Dis-moi pourquoi" de Tchaikowski, de l'Arioso de Diaz, du Torreador : si nuancée était sa mélodie, si bien amenés ses crescendo puissants, si fempérés les mouvements capricieux de la phrase musicale, que l'on voit que M. Betournay ne désire qu'une chose : faire saisir la pensée de l'écrivain tout autant que l'inspiration du compositeur, dans une très noble simplicité qui en fait tout le charme.

En outre de chants français, M. Betournay a exécuté une pièce chère à plus d'un cœur irlandais : Give a man a horse he can ride. Si une population irlandaise "grouillait" dans notre petite ville, en l'entendant les murs de la salle du Patronage auraient sans doute croulé sous le brio de leur enthousiasme toujours bruyant. La Serenata de Bracco-Caruso, exécuté en italien, était pleine de délicatesse.

Je le puis en définitive — et je le fais avec contentement et impartialité — je félicite chaudement M. Betournay pour le trésor qui se cache sous le riche timbre de sa voix. Succès ! Succès ! Voilà ce qu'on lui souhaite de tout cœur.

Qu'une Providence bienveillante sème sous ses pas un de ces protecteurs de l'art qui lui facilite de solides études sous la direction d'un maître. M. Betournay est appelé à briller dans l'écrin de nos artistes.

M. Betournay était accompagné aussi de l'éminent artiste, Jean Belland. Ce monsieur, dont le toucher de violoncelliste défie toute critique, s'est tout de suite imposé à l'admiration de ses auditeurs. Je me contente, comme critique, de lui crier ma sincère admiration et de ne rien dire de plus. Qui d'ailleurs n'a pas remarqué la perfection avec laquelle il touche, par exemple, ses harmoniques, ou avec quelle maîtrise son archet répond à chaque désir de sa puissante volonté, ou encore avec quelle vigueur franchement ascendante se déroule les longs crescendo, dans le Cygne ou l'Aria, ou encore ce staccato volant dont s'enorgueillissent à bon titre tout véritable artiste violoncelliste, staccato exécuté avec maîtrise dans le Scherzo de Van Goens ? Un remarquable doigté, d'un coulis des mieux lié et relié nous enthousiasmait dans la pièce, La Fileuse de Dunkler.

Contentons-nous encore une fois d'admirer une âme aussi artiste, qui nous présentait encore une fois la noblesse de l'art français dont il est un noble représentant, puisqu'il est premier prix d'un de ses plus illustres conservatoires.

L'art fait partie de toute éducation complète, et il sied bien aussi aux jeunes âmes, dont l'une des inclinations supérieures les plus nobles est l'amour du beau. Mlle Gilberte Ste-Marie, la gracieuse et talentueuse accompagnatrice de MM. Betournay et Belland, possède l'un de ces cœurs amants des nobles pensées que cache l'art musical. Ses qualités sont vraiment supérieures, car le rôle d'accompagnatrice est toujours l'un des plus difficiles à remplir : que de délicatesse, que d'humanité, que de souplesse, que de maîtrise de soi-même ne faut-il pas à l'accompagnatrice pour se faire violette afin de faire valoir davantage les richesses de la voix humaine ou les mélodies caressantes d'un instrument à corde. Mlle Ste-Marie, digne élève de M. Letondal, possède ces qualités et a su, par conséquent, rendre plus facile aux artistes leur dur travail. Je regrette que, au programme, on ait oublié de mentionner son nom : souvent l'on ne reconnaît pas assez à sa très juste valeur le rôle éminemment important et absolu de l'accompagnatrice. Mais les auditeurs ont su remarquer ses belles qualités par une manifestation si discrète de son art que son nom était naturellement sur nos bouches. Si nous ajoutons à cela, le charme de la jeunesse et le jeu si vivant de son tempérament musical, comment ne pas être en même temps agréablement attiré par une exécution si discrète dans les plus humbles passages aussi bien que les plus ardues d'un accompagnement stérile pour plus d'un. Mille félicitations à Mlle Ste-Marie et je lui souhaite une carrière toujours pleine de joyeux imprévus et d'étonnements nouveaux que sait procurer l'art bien compris. Sa sérieuse exécution de la 53e Polonaise de Chopin a su charmer l'auditoire au point de le rendre silencieux : rare phénomène.

C'est donc ce qu'on peut appeler un REGAL le concert que l'on

a eu l'opportunité d'entendre. Ce sont de vrais artistes que nous avons eu l'heure d'ouïr. Plaisir de dieux que nous ne goûtons que trop rarement hélas ! Personnellement je remercie ces aimables artistes du plaisir qu'ils ont aussi causé à mes chères normaliennes, par l'audition qu'ils ont daigné leur donner dans l'après-midi de mardi dernier : élèves, maîtresses et professeurs leur en gardent bon souvenir.

Enfin, je serais incomplet si j'oubliais de féliciter comme il convient notre population pour l'amour qu'elle porte à l'art musical. La nombreuse assistance à ce concert démontre qu'elle aime les meilleurs mets et, qu'attablée à la table de l'art, elle sait goûter en gourmets les mets exquis qui s'y trouvent. Nul doute donc que la Philharmonique de Saint-Hyacinthe, notre brillant corps de musique à réputation américaine, verra toute notre population applaudir aussi à sa valeur et à ses succès.

Prof. J.-E. Paquin, B.M.

## LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU COMMERCE CONTRE L'INCENDIE.

Avis public est par la présente donné que la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Commerce contre l'Incendie s'adressera au parlement du Dominion du Canada, à sa présente session, pour la passation d'une loi autorisant la dite compagnie à faire affaires comme compagnie d'assurance contre le feu et la foudre au Canada.

Daté à St-Hyacinthe, ce huitième jour de mai 1926.

F.-H. Daigneault, Président.

T.-A. St-Germain, Sec.-Trésorier.

14-21-28m-4-11j

## EN QUINZAINE

M. Joseph Berthiaume, de l'Hôtel Canada, et sa dame sont partis pour New-York ces jours derniers. Ils séjourneront chez Uncle Sam, une quinzaine durant. Nous leur souhaitons tout ce qu'un charmant voyage sait offrir à des hôtes toujours joyeux.

## PERDU !

Un collet de pelletterie. Prière de le rapporter au No. 92 St-Pascal.

## A VENIR

On nous informe qu'un prochain concert dramatique, comique et musical sera donné le 3 juin, au théâtre Corona, par des artistes locaux. Nous fournirons dans notre prochain numéro les détails voulus.

## FUNERAILLES DE M. GERARD ROBERT

Nous apprenions avec un vif regret, dimanche dernier, le 9 courant, la mort de M. Gérard Robert, âgé de 23 ans et 9 mois et bien connu à St-Hyacinthe.

Le défunt laisse pour déplorer sa perte : une épouse, née Yvonne-Jeanne Véronneau, ses sœurs : Hélène, Ritha, Majella, cette dernière épouse de M. Emile Barré de cette ville ; sa mère, Mve Valmore Chaput et son beau-père, M. Valmore Chaput, un demi-frère, M. Robert Chaput ; sa tante, Mme veuve Michel Viens.

Ses funérailles eurent lieu au milieu d'un très grand concours de parents et d'amis à la cathédrale de cette ville à 8½ hrs., mercredi, le 19 courant.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé B. Benoit qui chanta le service, assisté de MM. les abbés E. St-Pierre et A. Petit, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient : MM. Alphonse, Ovide, Albert, Rodolphe, Alfred et Eugène Robert, cousins du défunt.

Conduisaient le deuil : son beau-père, M. Valmore Chaput, son demi-frère, M. Robert Chaput, ses

## PAINKILLER

PERRY DAVIS

CONTRE

Crampes - Entorses - Frissons

beaux-frères : Emile Barré, Arthur Ouimet, Enos, Odilon, Sarto et Jean-Marie Véronneau; ses sœurs : Hélène, Ritha, Majella, une belle-sœur, Mme P. St-Mars ; ses oncles : MM. H. Robert Edmond, Joseph, Ernest Robert ; ses cousins : Eugène, Lorenzo, Marcel, René, Roger, Fernand, Gérard, Léopold et Roland Robert.

On remarquait les membres de la Société Philharmonique, les Forestiers Catholiques, Cour Lafontaine, dont le défunt était vice-chef ranger, les élèves de l'Académie Girouard, classe de 3e année, 2e division, et plusieurs notables, parents et amis.

Offrandes de fleurs : Croix : son épouse, née Yvonne-Jeanne Véronneau ; ses sœurs, Hélène, Majella, Ritha et sa tante Mme veuve Michel Viens ; Couronnes : Théâtre Corona, Manufacture J.-A. & M. Côté.

Offrandes de Messes : J. A. & M. Côté, les Forestiers Catholiques, La Société Philharmonique, propriétaire et employés du Grand-Hôtel, M. Percy St-Mars, de Montréal, ses beaux-frères de Coaticook, M. et Mme J. A. Girard, Montréal, M. et Mme Edmond Robert, Montréal; M. et Mme Albert Robert.

Bouquets spirituels : La famille Olivier Piché, M. et Mme Dominique Lapière, Mme Victor Blanchard, Mme Percy St-Mars, Montréal, La famille Alfred Robert ; M. et Mme Richard, Mlle Bonnette, M. Jean-Marie Véronneau.

Sympathies : M. et Mme Ra-

meaud'Or Turcotte, M. et Mme Auguste Vallé, M. et Mme Rodolphe Robert, La famille Willie Gagnon, M. et Mme Eugène Flibotte, M. et Mme Jacques Turcotte, M. et Mme Armand Choquette, M. et Mme Joseph Mathieu, fils, La famille Elie Sénécal, M. et Mme R. Grisé, Mlle Blanche Gagnon, Miles Turner, Mlle G. A. Beauregard, Mlle Bernadette Ledoux, Mlle Léopoldine Beauregard, Mlle A. Baron, M. Joseph Millette.

Nous déposons sur la tombe du défunt, nos respectueux hommages et nous assurons ses proches de nos plus sincères sympathies et de nos plus vives condoléances.



L'éternement annonce un rhume ou la grippe. Faites des inhalations et pratiquez des frictions sur la gorge et la poitrine, au moyen de "Minard's", chauffé au préalable. C'est la mesure préventive idéale.

MINARD

Plus De Force

MOINS DE GAZOLINE

avec le Fameux Moteur A Valve en Tête du meilleur Mc LAUGHLIN-BUICK

DEPUIS plus de dix-sept ans le moteur à "valve en tête" McLaughlin-Buick a prouvé sa valeur aux propriétaires. C'est une preuve palpable que le principe de la "valve en tête" est bon.

Le résultat frappant de la construction avec "valve en tête" est une combustion plus parfaite que dans n'importe quelle autre sorte de moteur—moins de perte de chaleur et par conséquent plus de pouvoir avec moins de consommation de gazoline.

Une carburation et une tubulure améliorées ont contribué à donner une augmentation de pouvoir dans le Haut Type Six, qui est de 75 h.p., et dans le Special Six, 60 h.p.

Ce ne sera que lorsque vous aurez conduit le meilleur McLaughlin-Buick, que vous constaterez parfaitement son pouvoir—sa vitesse—son rendement peu dispendieux—une des nombreuses raisons qui ont contribué à rendre le McLaughlin-Buick si populaire.

Les nouveaux termes très bas de paiements différés GMAC sont à la disposition des personnes désirant acheter un McLaughlin-Buick par versements faciles.

Voyez le Meilleur McLaughlin-Buick dans nos salles d'exhibition

McLAUGHLIN - BUICK

AGNUELO

ST-HYACINTHE, P. Q.

## L'EXPURGATION DES CHAMPS

DE POMMES DE TERRE

(Notes des fermes expérimentales)

"L'expurgation" ou l'enlèvement des pauvres pieds de pommes de terre dans les champs destinés à la production de semence, est l'un des moyens principaux de maintenir la qualité de la semence au degré voulu pour qu'elle puisse obtenir un certificat.

La pomme de terre Garnet du Chili, une variété de la Nouvelle-Ecosse cultivée pour l'exportation aux Bermudes, a une histoire fort intéressante et qui vient à l'appui de cette pratique de l'expurgation. Le Garnet est plus ou moins sujette à l'enroulement des feuilles, l'une des maladies constitutionnelles des pommes de terre; avant 1922, lorsque 3 pour cent des plantes sur une ferme quelconque étaient atteintes par la maladie nous recommandions de changer la semence. Mais à l'automne de 1921 la situation s'était aggravée; les espèces les plus sûres étaient elles-mêmes contaminées. Au printemps de 1922 le service d'inspection des maladies des plantes, de la Division des fermes expérimentales fédérales, a entrepris une campagne vigoureuse d'expurgation, dans laquelle les producteurs prirent une part si active que les Bermudes signalèrent une grande amélioration dans la qualité de la semence le printemps suivant. Ces soins furent continués, depuis lors, si bien qu'au printemps de 1925 les Bermudes n'avaient plus aucun motif de plainte et faisaient rapport que la semence fournie était la "meilleure qui ait jamais été importée."

L'expurgation cependant n'est pas une panacée, qui guérit toutes les maladies; on s'en est aperçu en ce qui concerne la mosaïque, une autre maladie grave de la pomme de terre. Une semence qui accusait de 3 à 4 pour cent de maladie avant l'expurgation avait souvent une proportion deux fois ou trois fois plus élevée la saison suivante.

Le succès de l'expurgation se mesure par le nombre de clients satisfaits; l'expérience a montré qu'il n'est pas sage d'expurger, en vue de la certification, de la semence qui contient plus de 2 pour cent des maladies constitutionnelles. L'expurgation doit être faite de bonne heure et parfaitement. Il faut enlever toutes les parties de la plante malade, et de manière à empêcher les insectes qui habitent sur ces plantes de tomber sur des plantes saines, auxquelles ils pourraient propager la maladie.

W.-K. McCulloch,  
Ferme expérimentale  
fédérale  
Kentville, N.-E.

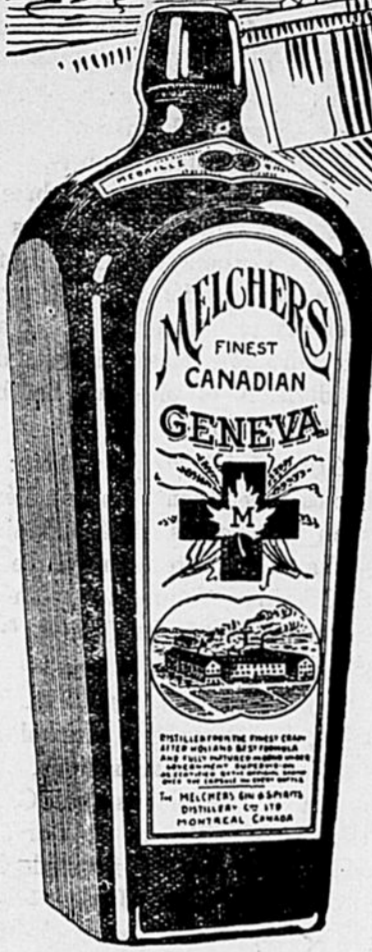
## ASSOLEMENT DE TROIS ANS

POUR LA DESTRUCTION DES MAUVAISES HERBES.

(Notes des fermes expérimentales)

En 1912, un champ d'une étendue de trois acres, à la station expérimentale de Charlottetown, a été affecté à une expérience qui devrait démontrer l'utilité d'un assolement de courte durée pour détruire les mauvaises herbes.

Le champ en question était fortement infesté de verge d'or (solidago sp.), d'achillée mille-feuilles, de grande marguerite, de pâquerette jaune, de chiendent, etc., et servait de pacage depuis bien des années.



Distillerie à Berthierville

Bonne ou mauvaise fortune, toujours indispensable au pêcheur pour le protéger contre les fâcheux effets de l'humidité, le

## Gin Canadien Melchers Croix d'or

(Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entropôt pendant des années.)

TROIS GRANDEURS DE FLACONS

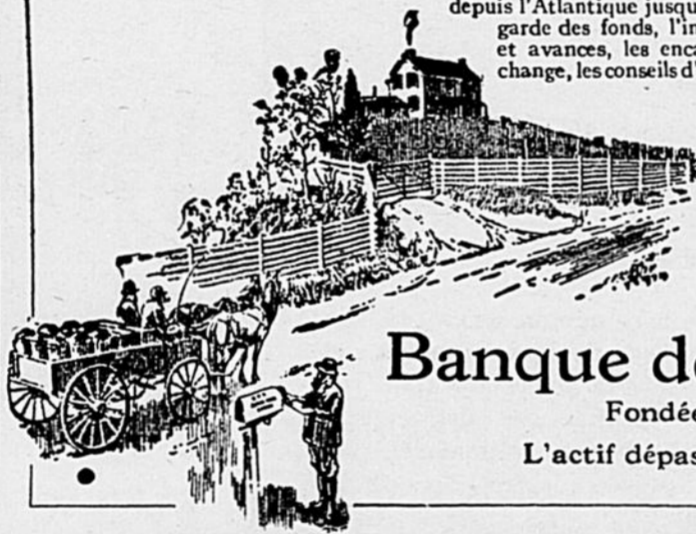
Gros: - 40 onces \$3.65  
Moyens: 26 onces 2.55  
Petits: - 10 onces 1.10

The Melchers Gin & Spirits Distillery Co., Limited - Montréal

## Pour les besoins les plus variés

EN relations constantes avec une très grande variété d'entreprises prospères, la Banque de Montréal est devenue une organisation financière capable de répondre, avec promptitude et efficacité, aux besoins de ses nombreux clients de toutes catégories.

Parmi les avantages que la Banque est en mesure d'offrir à sa clientèle, par l'entremise de succursales depuis l'Atlantique jusqu'au Pacifique, mentionnons la garde des fonds, l'intérêt sur les dépôts, les prêts et avances, les encaissements, les opérations de change, les conseils d'hommes expérimentés, les renseignements commerciaux et les références sur le crédit individuel, l'émission de chèques de voyage et de mandats, bref un service de banque complet.



## Banque de Montréal

Fondée en 1817

L'actif dépasse \$750,000,000

Un assolement de trois ans a été préparé, comme suit:

**Première année:** Plante sarclée. Cette récolte a reçu 15 tonnes de fumier à l'acre. Le moyen le plus satisfaisant d'appliquer ce fumier est sur le gazon de trèfle, l'automne précédent, et de l'enfourer à la charrue.

**Deuxième année:** Grain, semé avec 10 livres de trèfle rouge, 2 livres de trèfle d'alsike et 6 livres de mil à l'acre.

**Troisième année:** Foin de trèfle. Immédiatement après l'enlèvement de la récolte de foin, on applique du fumier et on laboure, en préparation pour la plante sarclée de l'année suivante. Après avoir labouré, on roule la terre, puis on la scarifie pendant le reste de la saison pour empêcher la pousse des mauvaises herbes. C'est une excellente pratique que de mettre la terre en billons à l'automne.

Cet assolement a été conduit sur la station jusqu'à 1920. Il a démontré d'une façon très frappante, pendant ce laps de temps que ce traitement permet de détruire les mauvaises herbes mentionnées. Les verge d'or, achillée mille-feuilles, grande marguerite et pâquerette jaune avaient entièrement disparu. Il reste encore des traces de chiendent, et il est bon de dire ici

à ce propos que ce traitement ne peut être utile que si la terre est bien scarifiée à la surface, après avoir labouré le gazon de trèfle pour la plante sarclée.

Disons également que cet assolement convient assez bien pour l'élevage du bétail, si l'on a de grandes étendues de pacage accidenté ou permanent.

Quant aux désavantages, il y aurait à dire qu'il n'offre que peu ou point d'occasion pour le pacage, et il contient, relativement parlant, trop de terre en culture sarclée pour un cultivateur ordinaire, mais on peut le recommander sur des étendues limitées, comme un très bon moyen de nettoyer la terre qui a été envahie par les mauvaises herbes.

H.-P. Tinney,

Station expérimentale fédérale,  
Charlottetown, I.-P.-E.

Ne renvoyez jamais à demain ce que vous pouvez faire aujourd'hui.

Le juge est la loi parlante, et la loi le juge muet.

## VOTRE JOURNAL VEUT PUBLIER VOS NOUVELLES.

Vos nouvelles, s'il vous plaît. Noces de diamant, d'or, d'argent, de cristal, de bois ou de ferblanc, anniversaire de naissance, fêtes familiales, nous voulons tout. Vous recevrez des visiteurs du Canada ou des centres de la Nouvelle-Angleterre, vous faites vous-mêmes des voyages en auto ou en chemin de fer, donnez-nous un coup de téléphone pour le faire savoir. Pour vos soirées de famille, un mot de votre part pour nous communiquer les détails de la fête.

Et tout cela, c'est gratuit; la publication de vos nouvelles ne vous coûte rien, car c'est votre journal, et vous aurez vous-mêmes acquis des titres à notre reconnaissance, car vous serez nos collaborateurs.

Sans gêne, donc, donnez-nous des nouvelles, beaucoup de nouvelles; c'est gratuit pour les abonnés, bien entendu.

Le Clairon, 173 Blvd Girouard.  
Tél. 143.

La langue française est limpide mais capricieuse.

La régularité et la persévérance seules mènent loin.

## MAGASIN DE HAUTES NOUVEAUTES

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Étoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures, Collets, Dentelles Sacoches, etc., il faut visiter le magasin BERGERON & SICOTTE.

Un immense assortiment d'Indiennes, Ducks, Mousselines, Organdis des couleurs les plus nouvelles; aussi Cotonnades de toute sortes.

## TAPIS ET PRELARDS.

Notre département de Tapis et de Prélards est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis tout-laine de la marque "MAPLE LEAF" supérieur à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prélards jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux, Tapis lavables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

**BERGERON & SICOTTE**  
ST-HYACINTHE



## EN VENTE A NOTRE BUREAU

DIVERSES FORMULES A L'USAGE des  
AVOCATS, NOTAIRES, HUISSIERS.

## Pancartes de tous Genres SUR PAPIER ET SUR CARTON

Feuilles de Rôles, Blancs de Liste lectorale  
et autres Formules pour Rayer  
ou A jouter les Noms de la liste Electorale

## Toiture Galvanisée "ECONOMIE"

Couvre Plus - Coute Moins

Épargnez de l'argent en employant cette nouvelle toiture, fabriquée de tôle galvanisée supérieure. Attrayante, durable et facile à poser comme couverture et lambris pour bâtiments de ferme, résidences, garages, édifices industriels, etc. Nous sommes les fabricants et vendeurs exclusifs.

Demandez le circulaire ou envoyez les dimensions de bâtisses à couvrir et nous coterons des prix. Agents demandés dans plusieurs districts.

Adressez Dépt. "48"

The METAL SHINGLE & SIDING CO., Limited  
Ste-Catherine et Delorimier, MONTREAL

## CAMPAGNE POUR LA SANTE

Craignons l'APPENDICITE, toujours dangereuse, souvent mortelle.

Les médecins de l'Hôpital St-Charles de St-Hyacinthe approuvent pleinement ces conseils adoptés par la SOCIÉTÉ MÉDICALE DE MONTREAL:

1. Toute personne qui se plaint de DOULEURS A L'ABDOMEN, principalement vers le bas et à droite et devenant graduellement plus intenses, fait tout probablement de l'APPENDI-

CITE, surtout si ces douleurs sont accompagnées de VOMISSEMENTS.

2. GARDEZ-VOUS DE DONNER UN PURGATIF: Vous exposerez la vie du malade et aggraverez sûrement son état.

3. CRAIGNEZ L'APPENDICITE AIGUE. Hâtez-vous, immédiatement, dès ce soir, non demain matin, de faire venir votre médecin.

4. Rappelez-vous que l'OPERATION faite de bonne heure SAUVE le malade. Retardez et vous lui faites perdre ses chances de vie.

La Société Médicale de Montréal.

## L'utilité de la statistique (suite)

Par GEO. d'AUTEUIL, sec.-trésorier de Rimouski

De la Revue Municipale

Mouvement quinquennal de la population des villes de 3,000 âmes et plus de la province de Québec.

1914

1	Montréal	650,000
2	Québec	90,000
3	Maisonneuve	39,770
4	Verdun	25,000
5	Hull	22,000
11	Outremont	10,000
12	Valleyfield	9,487
13	Sorel	8,715
14	Joliette	7,925
15	Lévis	7,469
16	Thetford Mines	7,129
17	St-Jean	7,034
18	Chicoutimi	7,000
19	Fraserville	6,957
20	Grand'Mère	6,500
21	Longueuil	6,000
22	Shawinigan-Falls	5,300
23	St-Lambert	4,500
24	Victoriaville	4,479
25	Jonquières	4,200
26	Magog	4,193
27	Lauzon	4,162
28	St-Jérôme	4,077
29	St-Pierre	4,000
30	Buckingham	3,864
31	Farnham	3,768
32	La Tuque	3,500
33	Montmagny	3,300
34	Aylmer-Est	3,206
35	Coaticook	3,147
36	Rimouski	3,100
37	St-Laurent	3,017

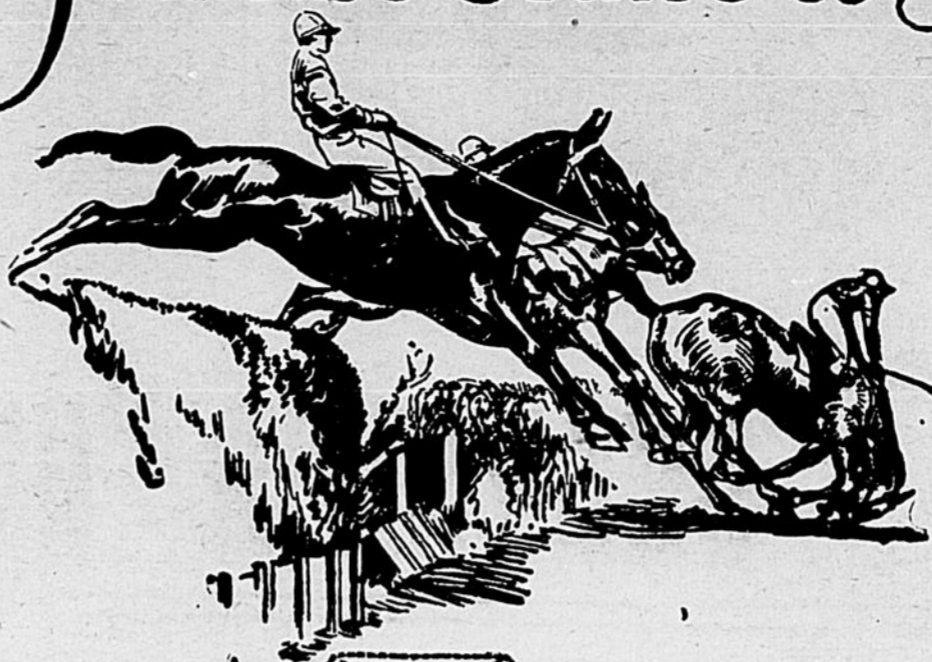
1919

1	Montréal	760,000
2	Québec	116,850
3	Hull	30,586
4	Verdun	28,310
5	Trois-Rivières	26,000
6	Sherbrooke	23,000
7	Westmount	19,000
8	Lachine	15,500
9	Outremont	12,650
10	Shawinigan-Falls	10,600
11	Lévis	9,970
12	St-Hyacinthe	9,795
13	Sorel	9,319
14	Joliette	9,091
15	Valleyfield	8,689
16	Thetford Mines	8,500
17	Grand'Mère	8,200
18	St-Jean	7,800
19	Granby	7,500
20	Rivière-du-Loup	7,419
21	Chicoutimi	6,800
22	Cap-de-la-Madeleine	5,500
23	La Tuque	5,200
24	Longueuil	5,172
25	St-Jérôme	5,070
26	Lauzon	4,862
27	St-Lambert	4,862
28	Magog	4,662
29	St-Thérèse	4,416
30	Montmagny	4,298
31	Jonquières	4,000
6	Sherbrooke	19,305
7	Trois-Rivières	19,000
8	Westmount	18,000
9	Lachine	14,690
10	St-Hyacinthe	11,670
32	Aylmer	3,711
33	Buckingham	3,681
34	Drummondville	3,600
35	Coaticook	3,565
36	East Angus	3,500
37	St-Pierre	3,500
38	Farnham	3,438
39	Victoriaville	3,414
40	St-Laurent	3,398
41	Black Lake	3,380
42	Rimouski	3,246

1924

1	Montréal	864,527
2	Québec	117,000
3	Verdun	35,483
4	Hull	35,233
5	Trois-Rivières	28,112
6	Sherbrooke	23,747
7	Westmount	19,000
8	Outremont	18,874
9	Lachine	15,600
10	Shawinigan Falls	11,960
11	St-Hyacinthe	11,500
12	Joliette	10,460
13	Lévis	10,300
14	Chicoutimi	10,058
15	Valleyfield	9,766
16	St-Jean	9,135
17	Sorel	8,437
18	Rivière-du-Loup	7,825
19	Granby	7,500
20	Thetford Mines	7,357
21	Grand'Mère	7,300
22	St-Jérôme	6,728
23	Cap-de-la-Madeleine	6,679
24	Lauzon	6,141
25	St-Lambert	6,000
26	La Tuque	5,900
27	Longueuil	5,637
28	Jonquières	5,500
29	Magog	4,975
30	Pointe-Claire	4,860
31	Drummondville	4,835
32	Victoriaville	4,812

# Fameuse Course et Fameuse BIÈRE



**Le Grand National**

Course d'endurance la plus dure pour chevaux et cavaliers. Le steeplechase du Grand National, pour chevaux de quatre ans, se poursuit sur la piste d'Aintree à Liverpool, qui a quatre milles et demi de longueur. A déjà compté jusqu'à 33 partants mais bien peu achèvent la course qui comporte 18 obstacles, dont 14 doivent être franchis deux fois. Cette course a déjà rapporté \$40,000 au gagnant.

et

**DAWES**

# BLACK HORSE

*Bière naturelle* *très bien vieillie*

**Plus de 100 ans d'expérience dans chaque bouteille**

## LISTE DES CORPORATIONS MUNICIPALES 1926-27

Cette liste, que publie chaque année, au commencement de mai, le Bureau provincial de la Statistique, contient tout d'abord l'énumération des municipalités de comtés, au nombre de 74, classées alphabétiquement, suivies du nom du chef-lieu, du nom du secrétaire et de son adresse, et du préfet. La deuxième partie expose alphabétiquement le nom des municipalités locales avec le comité auxquelles elles appartiennent, suivies du nom et de l'adresse du secrétaire, et du nom du maire.

La dénomination ou genre de municipalité est donnée après chaque nom. C'est ainsi que l'on voit, par exemple, que *Acton Vale* est une ville ; *Adamsville*, un vil-

lage ; *Albanel*, un canton ; *Arvida*, une cité ; *St-François - Xavier - de - Batiscan*, une paroisse, etc.

Il arrive souvent qu'une municipalité n'est pas désignée sous son véritable nom officiel, comme par exemple, *St-Cajetan - d'Armagh*, que l'on appelle communément *Armagh* ; *Notre - Dame - de - la - Présentation - d'Almaville*, désignée sous le nom d'*Almaville* ; *St-Etienne - de - Beaumont*, que l'on désigne en raccourci sous le nom de *Beaumont* ; *St-Joseph - de - Deschambault*, invariablement désigné sous le nom de *Deschambault*, etc. La liste que distribue le Bureau des Statistiques de Québec donne les deux noms, afin que l'on puisse retracer facilement le vrai nom officiel de ces municipalités. Ainsi, par exemple, au mot *Cacouna*, il y a l'indication "Voir: *St-Georges - de - Cacouna*", et, à cette dernière appellation officielle, l'on donne tous les détails voulus.

Cette liste contient près de 1,400

noms de municipalités, tant urbaines que rurales, sans compter, bien entendu, les municipalités de comtés qui sont au nombre de 74, comme nous l'avons vu au commencement.

Elle peut rendre des grands services à ceux qui ont à correspondre avec les maires ou les secrétaires des municipalités. Elle est distribuée gratuitement.

Elle complète en quelque sorte les renseignements fournis chaque année par le même bureau, au sujet des "Statistiques Municipales", volume de 400 pages qui donne un état assez complet des activités des municipalités, de même qu'un exposé de leur état financier. Ce rapport est en grande demande au jourd'hui. De même que la "Liste des Corporations Municipales", il est adressé gratuitement à tous les professionnels, hommes d'affaires et financiers qui en font la demande.

## CONCERT FRANCAIS

POSTE CNRO OTTAWA, ONT. (435 mètres)  
CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA  
Concert de mercredi le 19 mai, à 7 heures P. M.

Demi-heures des enfants par Tante Bessie.

Rapports du Marché sur la vente des produits agricoles.

Orchestre de concert du Château-Laurier-directement de la salle à manger de l'hôtel.

## CONCERT FRANCAIS

Les artistes au programme de ce soir sont : —

Madame Antonio Tremblay, Mezzo-soprano ; Melle Dora Villeneuve, pianiste-soliste.

"Air de Ballet" (Chaminade) — Melle Dora Villeneuve.

Chant : "Chanson Trisite" (Duparé), b) "A des Oiseaux" (Georges Hue) par Madame Antonio Tremblay. —

Piano : "Romance" (Tschai-kowski) et "Fileuse" (Tokowski) par Melle Dora Villeneuve. —

Piano : "Etude" (Lizst) par Melle Dora Villeneuve.

Chant : "Ssyché" (Paladilhe) et "Le Rondel de Thibaut de Champagne (Henri Gagnon) par Madame Antonio Tremblay. —

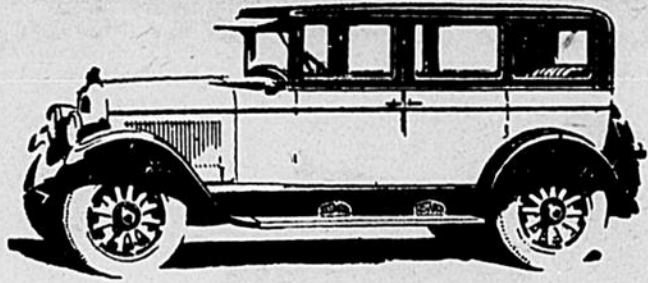
Piano : "Raphodie" (Lizst) par Melle Dora Villeneuve. —

Chant : "Nicolette" (Ravel) et "L'été" (Koechlin) par Madame Antonio Tremblay. —

Piano : "Valse" (Schutte) et "Prélude" (Rachmaninoff) — Melle Dora Villeneuve.

Orchestre du Château-Laurier, directement du Grill de l'Hôtel.

Les classes élevées de la société ne vont plus au théâtre pour être émues, mais pour juger. — (LA-MARTINE).



Le Nouveau

# CHRYSLER "60"

**ENCORE LA QUALITE ET LA PERFORMANCE DU CHRYSLER-NOUVEAU CHAR, 6 CYLINDRES, A UN PRIX TRES BAS.**

Walter P. Chrysler, manufacturier du fameux Chrysler "70", de l'incomparable Imperial "80" et du char préféré, 4 cylindres, le Chrysler "58", présente maintenant sur le marché le nouveau Chrysler "60"—la plus récente fabrication sensationnelle du mécanisme Chrysler—le premier Chrysler Six, à un prix aussi minime.

Enfin, tout dans ce nouveau Chrysler vous offre la performance et la valeur suprême que naturellement vous attendez du Chrysler, à un modèle et à un prix qui révolutionnent les valeurs et les qualités dans l'échelle des bas prix des chars, 6 cylindres.

La qualité du Chrysler—sans égal dans l'industrie de l'automobile—dans le nouveau "60" complète maintenant la suprématie du Chrysler dans les trois gran-

des catégories où les chars, 6 cylindres, prédominent.

La performance du Chrysler— toujours sensationnelle, toujours supérieure—se mesure par les modèles Chrysler No. "58"—"60"—"70"—Imperial "80".

Et dans ce nouveau Chrysler—le six cylindres "60"—vous trouverez toutes les supériorités du Chrysler, ses traits caractéristiques et ses nouvelles qualités unifiés dans un char de premier choix, à 6 cylindres, qui renverse toutes les échelles des bas prix pour les chars de cette classe.

Jamais auparavant il n'a été offert un tel char à un tel prix, comme l'est le Chrysler "60".

Voyez le nouveau Chrysler "60" Conduisez-le. Que rien d'inférieur à la valeur, à la qualité et à la performance du Chrysler "60" ne puisse vous satisfaire.

**Qualités Caractéristiques du CHRYSLER "60"**

- 1 Moteur Chrysler, 6 cylindres.
- 2 Frein, 54 chevaux-vapeur.
- 3 60 milles et plus à l'heure.
- 4 De 5 à 25 milles en 7 1/4 secondes.
- 5 26 milles et plus au gallon.
- 6 Arme de manivelle avec 7 coussinets.
- 7 Pistons en alliage d'aluminium, pesant 16 p. c. (100) d'once.
- 8 Neutralisateur à impulsion—Non un balancier, mais un mécanisme qui absorbe les réactions à impulsion communes et naturelles aux moteurs à combustion interne.
- 9 Epurateur—filtrant toute l'huile du carter.
- 10 Nettoyeur à l'air centrifuge—protégeant les cylindres et les pistons contre la poussière et le gravier des routes.
- 11 Système à l'huile, pleine pression—un petit sac d'huile pour chaque coussinet, lui assurant une longue durée.
- 12 Frein avec lumière, semi-automatique, très maniable.
- 13 Frein à diverse température.
- 14 Commodités du voyage en Chrysler—facile à gouverner à n'importe quelle vitesse, toujours sûr.
- 15 Freins hydrauliques aux 4 roues.
- 16 Absorbants de chocs qui éliminent les chocs, en avant et en arrière.
- 17 La symétrie dynamique du Chrysler, un modèle de structure.
- 18 Une étonnante grandeur allée à la compacité du Chrysler pour facilité de garage.
- 19 Fini Duco avec de brillantes teintes diaprées
- 20 Pneus ballons pleins, 30 x 5.25

Nous sommes heureux de vous montrer les qualités ci-dessus dans le Chrysler "60". Demandez à conduire vous-même ce char sensationnel.

TEL. 280

## GARAGE DROLET

55 1/2 RUE ST-FRANÇOIS :: ST-HYACINTHE, P.Q.

**LOIS ET REGLEMENTS DU SERVICE PROVINCIAL D'HYGIENE**

Suite de la page 1

20 — CERTIFICATS DE VACCINATION ANTIVARIOLIQUE (arts 124-125-126-128-129 DE LA LOI D'HYGIENE ET ART. 21a DES REGLEMENTS PROVINCIAUX D'HYGIENE.)

Ils sont de trois sortes : Formule A, pour les vaccinations réussies. Formules B, pour les cas d'incapacité à être vacciné pour raison de santé. Formule C, pour les insusceptibles à prendre la vaccine, après au moins deux vaccinations successives sans résultat.

Les trois formules seront envoyées sur demande adressée au Service provincial d'hygiène.

30. — CERTIFICATS DE DECES (art. 137).

Trop de médecins oublient de mentionner le nom officiel de la municipalité où le décès a eu lieu, ce qui fausse la statistique des différentes municipalités et de plus est en contravention de l'article 137 de la Loi.

D'autres médecins insèrent sur les certificats de décès des noms de bureaux de poste, de gares de chemin de fer ou de paroisses religieuses, rendant encore la statistique des municipalités rurales impossible à calculer correctement.

Trop souvent enfin on néglige de mentionner la cause exacte de la mort. On écrira, par exemple :

- "fièvre" — sans dire qu'il s'agit de typhoïde.
- "cancer" — sans indication de l'organe affecté.
- "méningite" — sans en donner l'espèce ou nature.
- "septicémie" — sans en donner l'espèce ou nature.
- "péritonite" — sans en donner l'espèce ou nature.
- "néphrite" — sans en donner l'espèce ou nature.
- "pleurésie" — sans en donner l'espèce ou nature.
- "suicide" — sans en indiquer le genre.
- "accident" — sans en indiquer le genre.
- "traumatisme" — sans en indiquer le genre.
- "asphyxie" — sans en indiquer le genre.
- "hémorragie" — sans indication de la cause.

"mort subite" — sans indication de la cause.  
 "suite de couche" — terme trop collectif.  
 "paralysies" — qui ne sont que des symptômes ou suite d'une maladie.  
 "convulsions" — qui ne sont que des symptômes ou suite d'une maladie.  
 "débilité" — qui ne sont que des symptômes ou suite d'une maladie.  
 Nous comptons, Monsieur, sur votre bienveillante et indispensable coopération pour l'observance de ces règles.  
 Mars, 1926 (Le Bulletin Sanitaire)

**Argent à prêter sur stocks, meubles, commerces, fermes, et autres valeurs.**

**Ecrivez pour informations. Service rapide, confidentiel.**

**UNION MERCANTILE AGENCY**  
 20 ST-JACQUES - - CH. 35  
 MONTREAL.

**ABONNEZ-VOUS AU JOURNAL LE CLAIRON**

## PETITES ANNONCES

**ON DEMANDE**

Servante demandée au No. 322, rue Girouard. jno

**A VENDRE**

Poêle électrique, bon marché, cause de départ. S'adresser à 40 St-Louis, Village St-Joseph, jno Ville

**MACHINE A SABLER**

M'étant procuré une machine à sabler les planchers, j'invite cordialement les personnes qui auraient des travaux de ce genre à faire exécuter de me les confier. Assurant d'avance, une entière satisfaction.

E. A. GENDRON, 244 Cascades. jno.

**PEINTURE ET VERNISSAGE**

**D'AUTOS ET DE VOITURES, Etc.**

Travail de première classe à des prix défiant toute compétition. Ouvrage garanti.

ARTHUR LEMIEUX  
 Tél. No 444w. 21 Rue Crevier, Laprovidence. 4d-1a.

**A LOUER**

A louer un des plus beaux logements de la ville, celui anciennement occupé par M. T.-D. Bouchard, coin des rues Girouard et Larocque. S'adresser aux bureaux du Clairon.

**A VENDRE**

Robes de toilette, costumes, manteaux, pour cause de deuil. Bonnes conditions.

S'adresser au Restaurant Corona, Tél. 43. jno

**A LOUER**

Deux magasins chauffés à louer. Logement chauffé, 6 appartements. Une terre à louer. Deux bungalows à louer. S'adresser à M. Saül Cadorette, 84 rue Mondor.

**A LOUER**

Magnifique chambre, aussi 3 garages privés situés au No 153 rue Girouard. Logement de 7 appartements situés No 32 rue St-Hyacinthe, s'adresser à Mme Larivière, No 153 Girouard. jno

**A VENDRE**

Auto Studebaker, 6 cylindres, 7 passagers. En parfait ordre. Prix: \$300.00. S'adresser à H.-A. Pagnuelo, ou Thos. Hébert.

**A VENDRE**

M. J. O. E. Duckett, quittant St-Hyacinthe pour Montréal, où il a accepté la position d'inspecteur de la Cie d'Assurance Royale, transporterait les avantages de son bail de maison privée au No. 319 rue Girouard pour les 2 ans qu'il a à courir. De plus il vendrait son coupé Ford à bonnes conditions, ainsi que 5 postes de radio, qu'il sacrifierait aux prix de la manufacture.

Pour détails supplémentaires s'adresser à Duckett & Duckett, Courtiers en Assurance, Boulevard Girouard, St-Hyacinthe. 14-21m

**La Cause des Maladies de Coeur**

Une mauvaise digestion produit des gaz dans l'estomac qui irritent et forment une pression sur le coeur, entravant sa régularité et causant de la faiblesse et des douleurs. De 15 à 30 gouttes de Sirap Curatif de la Mère Seigel, après les repas, régularisent la digestion et permettent au coeur une action régulière et complète.

**MORIN & MORIN**

NOTAIRES et AGENTS d'ASSURANCES Syndic autorisé en vertu de la Loi des faillites 159 Girouard — St-Hyacinthe René Morin Henri Morin

**A. DELAGE**

Avocat 84 Mondor - - St-Hyacinthe

2j. 1926

**DOCTEUR L.P. COUTURE**

SPECIALISTE Maladies des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE

191 rue Girouard, ST-HYACINTHE Qué. 26f. 1927

**DR P. OSTIGUY**

SPECIALISTE Maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge. 255 rue Sherbrooke Est, Montréal. Tél. Est 5684

**S. CAOUCETTE**

Entrepreneur - Maçon Spécialité : PLATRIER ET BRIQUETIER. BRIQUE et ROCK-WALL A VENDRE. Ouvrage garanti à prix modérés. 38 rue Concorde, - St-Hyacinthe. 29j. 1927

**A LOUER**

Deux jolis logements de 4 appartements chacun, en parfait ordre, aussi avec chambre de bain, dépense, garde-robe, etc. S'adresser au No. 14 rue Papineau, Ville, (Dans le Quartier No. 4, l'autre côté de la voie ferrée). jno

**A VENDRE**

Emplacements de 50 pieds de front à vendre sur la rue Girouard. S'adresser à : MADAME L. B. COUCKE, 368 rue Girouard. jno.

**A VENDRE**

Ameublement complet de maison à vendre, à de bonnes conditions S'adresser à 6 rue Larocque. jno.

**ATTENTION**

J'ai le plaisir d'informer le public que je continuerai à faire les réparations des GRAMOPHONES au No 31 rue Laframboise. Satisfaction garantie comme au temps de M. Joseph Bouchard. jno.

**A VENDRE**

Ameublement de 6 appartements. S'adresser au No 118, rue Saint-Antoine, en ville.

**ENGINS A GAZOLINE A VENDRE**

Engins à gazoline de 3 à 12 forces, de toutes sortes, à vendre ou à échanger. Conditions de paiement faciles. Aussi réparations à bas prix. S'adresser à M. Arthur Péloquin, St-Thomas d'Aquin, Comté de St-Hyacinthe. 23oct.-1 a